

hautespyrenees.fr

CHAQUE JOUR PLUS PROCHE DE VOUS

























■n 2019, la sélection, par l'Etat, des Hautes-Pyrénées, au côté des Pyrénées-Atlantiques, comme Territoire d'Innovation a été particulièrement marquante. Ce programme a reconnu notre capacité à proposer des projets de développement économique innovants et nous ouvre désormais l'accès à de nouveaux financements. Sur les 117 candidatures déposées, nous faisons partie des 24 retenues. Le fruit d'un travail collectif associant institutions publiques et entreprises locales. C'est la logique que nous privilégions : fédérer tous les acteurs des Hautes-Pyrénées autour de projets concrets dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

En 2019 nous avons également concrétisé l'installation de la légumerie départementale et de la plateforme « Mangeons HaPy ». L'aboutissement d'un long travail de collaboration, notamment auprès de la Chambre d'Agriculture, qui permet au département de bénéficier aujourd'hui d'un véritable outil de valorisation des circuits courts.

En 2019, le dispositif Ha-Py Actifs est devenu réalité en permettant le retour à l'emploi de plus de 100 personnes. 100 emplois, c'est l'équivalent d'une grosse PME. Ce résultat démontre l'efficacité de ce programme original et essentiel permettant de transformer l'allocation du RSA en revenu, et donc en activité.

En 2019, nous avons poursuivi la modernisation des outils nécessaires à l'accomplissement de nos missions. Après la rénovation de l'hôtel du Pradeau, la création d'une Maison départementale des Solidarités à Bagnères,

la MDS de Gaston Dreyt à Tarbes a fait l'objet d'une réhabilitation complète, faisant du site un lieu d'accueil unique dans l'agglomération tarbaise. Sur nos routes, la reconstruction du pont d'Ayguesseau à Saint-Lary a fait partie des chantiers majeurs. Un axe essentiel pour notre territoire, dont la sécurisation garantit la qualité de nos échanges avec le versant sud des Pyrénées, l'Espagne.

Ce rapport d'activité dresse le bilan des grandes actions réalisées par notre collectivité pour cette année 2019. Et ie tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs, agents et élus, qui ont œuvré avec détermination en faveur de nos concitovens pour obtenir ces résultats.

> MICHEL PÉLIEU Président







Après chaque renouvellement, le Conseil Départemental procède à la détermination de la composition de la Commission Permanente et à l'élection de ses membres, et lui délègue une partie de ses attributions. Au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, la Commission Permanente est composée du Président, de 12 Vice-président(e)s et de 12 autres membres.

En 2019, 391 délibérations ont été prises au cours des 17 réunions de cette instance.

### Les membres de la Commission Permanente :

- Président : Michel PÉLIEU
- 1ère Vice-Présidente (Projet de Territoire, attractivité du territoire et coopération transfrontalière):

### **Chantal ROBIN-RODRIGO**

• 2<sup>e</sup> Vice-Président (Ressources Humaines):

#### André FOURCADE

- 3<sup>e</sup> Vice-Présidente (Solidarités sociales, action territoriale et santé): Josette BOURDEU
- 4<sup>e</sup> Vice-Présidente (Action économique, tourisme, agriculture) : Maryse BEYRIE
- 5e Vice-Président (Développement durable) : Jean GUILHAS
- 6<sup>e</sup> Vice-Présidente (Insertion logement, politique de la Ville) : **Virginie SIANI WEMBOU**
- 7<sup>e</sup> Vice-Président (Aménagement numérique du territoire) : **Jacques BRUNE**
- 8<sup>e</sup> Vice-Présidente (Education, action culturelle, sportive et associative): Nicole DARRIEUTORT
- 9e Vice-Président (Routes et Transports) : Jean BURON
- 10<sup>e</sup> Vice-Présidente (Patrimoine immobilier départemental) : **Pascale PERALDI**
- 11e Vice-Président (Finances): Laurent LAGES
- 12<sup>e</sup> Vice-Présidente (Prospective) : Geneviève ISSON

Isabelle LOUBRADOU, Jean-Christian PEDEBOY, Monique LAMON, Bernard VERDIER, Andrée DOUBRERE, Catherine VILLEGAS, David LARRAZABAL, Joëlle ABADIE, José MARTHE, Isabelle LAFOURCADE, Gilles CRASPAY, Bernard POUBLAN.

Elle se réunit deux fois par mois, à l'initiative de son Président. Comme pour le Conseil Départemental, les délibérations sont acquises à la majorité absolue.



### LES COMMISSIONS

### **SECTORIELLES**

Le nombre des commissions et leur périmètre sont librement déterminés par le Conseil Départemental après chaque renouvellement.

Chaque commission désigne son président et vice-président(e)s.

Les Commissions émettent des avis consultatifs sur les dossiers proposés. Ces avis sont présentés en séance pleinière par un rapporteur désigné en leur sein.

Elles sont au nombre de cinq et chaque Elu(e) est membre de deux d'entre elles.

#### 1ère Commission: Solidarités sociales

• Présidente : Joëlle ABADIE

Vice-Présidente : Isabelle LAFOURCADE
Vice-Présidente : Andrée DOUBRERE

Adeline AYELA - Josette BOURDEU - Nicole DARRIEUTORT - Geneviève ISSON - Monique LAMON

- Frédéric LAVAL - Virginie SIANI WEMBOU - Andrée SOUQUET - Bruno VINUALES

### 2<sup>e</sup> Commission : Solidarités territoriales : Projet de Territoire et développement durable

• Président : Bruno VINUALES

Vice-Présidente : Andrée SOUQUETVice-Présidente : Laurence ANCIEN

Joëlle ABADIE - Georges ASTUGUEVIEILLE - Adeline AYELA - Maryse BEYRIE - Jacques BRUNE - Jean GUILHAS - David LARRAZABAL - Jean-Christian PEDEBOY - Pascale PERALDI - Chantal ROBIN-RODRIGO - Bernard VERDIER

### 3º Commission: Infrastructures départementales, mobilité

• Président : Jean-Christian PEDEBOY

• Vice-Président : Georges ASTUGUEVIEILLE

• Vice-Présidente : Christiane AUTIGEON

Laurence ANCIEN - Louis ARMARY - Maryse BEYRIE - Jacques BRUNE - Jean BURON - Jean GUILHAS - Laurent LAGES - Isabelle LOUBRADOU - José MARTHE - Pascale PERALDI - Bernard POUBLAN

#### 4<sup>e</sup> Commission: Education, culture, jeunesse, sport et vie associative

Présidente : Monique LAMON
Vice-Présidente : Geneviève ISSON
Vice-Président : Gilles CRASPAY

Louis ARMARY - Christiane AUTIGEON - Nicole DARRIEUTORT - André FOURCADE - Jean GLAVANY - Isabelle LAFOURCADE - David LARRAZABAL - Virginie SIANI WEMBOU - Catherine VILLEGAS

### 5ème Commission: Finances, ressources humaines et moyens généraux

Président : Gilles CRASPAY

Vice-Président : Bernard POUBLANVice-Présidente : Isabelle LOUBRADOU

• Rapporteur Général du Budget : Frédéric LAVAL

Josette BOURDEU - Jean BURON - Andrée DOUBRERE - André FOURCADE - Jean GLAVANY - Laurent LAGES - José MARTHE - Chantal ROBIN-RODRIGO - Bernard VERDIER - Catherine VILLEGAS



Michel PÉLIEU Président du Département des Hautes-Pyrénées Neste-Aure-Louron



Vice-présidente

Projet de territoire, attractivité

du territoire et coopération

transfrontalière Vallée des Gaves

André FOURCADE Vice-président Ressources humaines Vallée de l'Arros et des Baïses



Josette BOURDEU Vice-présidente Solidarités sociales action territoriale et santé Lourdes 2



Maryse BEYRIÉ Vice-présidente Action économique, Tourisme, Agriculture Neste-Aure-Louron

Jean BURON Vice-président



Routes et Transports Bordères-sur-l'Echez



Nicole DARRIEUTORT



Jean GUILHAS

Vice-président

Développement durable

Pascale PÉRALDI Vice-présidente Patrimoine immobilier départemental



Vice-présidente

Insertion Logement,

Politique de la Ville

Laurent LAGES Vice-président Finances Vallée de la Barousse



Jacques BRUNE

Vice-président

Aménagement numérique du territoire

Haute-Bigorre

Geneviève ISSON Vice-présidente Prospective Aureilhan



Vice-présidente

Education, action culturelle,

Joëlle ABADIE Présidente de la Commission Solidarités sociales Vallée de l'Arros et des Baïses



Président de la Commission Solidarités territoriales : Projet de territoire et développement durable Lourdes 2



Jean-Christian PEDEBOY Président de la Commission Infrastructures départementales et mobilité Moyen-Adour



Monique LAMON Présidente de la Commission Education, culture, jeunesse, sport et vie associative



Gilles CRASPAY Président de la Commission Finances, ressources humaines et moyens généraux Tarbes 2



Andrée DOUBRÈRE Membre de la Commission Permanente



José MARTHE Membre de la Commission Permanente Lourdes 1



Isabelle LAFOURCADE Membre de la Commission Permanente



David LARRAZABAL Membre de la Commission Permanente Tarbes 3



Isabelle LOUBRADOU Membre de la Commission Permanente

Moven-Adour



Permanente



Bernard POUBLAN Membre de la Commission



Vic-en-Bigorre



Permanente

Christiane AUTIGEON Val d'Adour-Rustan-Madiranais



Bernard VERDIER Membre de la Commission Permanente Les Coteaux



Adeline AYELA Lourdes 1



Frédéric LAVAL Rapporteur Général du Budget Tarbes 1



Louis ARMARY

Vallée des Gaves

Aureilhan



Georges ASTUGUEVIEILLE

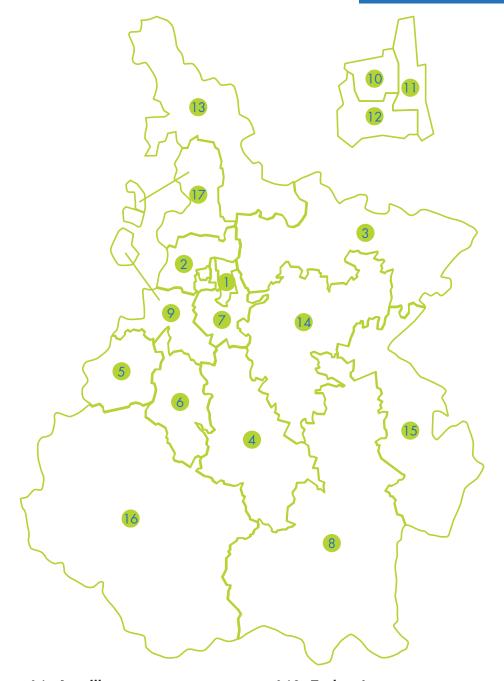
Ossun

Andrée SOUQUET Bordères-sur-l'Echez

# **LES CANTONS**

### CHIFFRES CLÉS:

- 17 cantons
- 34 élus
- 1 binôme Homme/Femme



canton n° 1 : Aureilhan

canton n° 2 : **Bordères-sur-l'Echez** 

canton n° 3 : **Les Coteaux** 

canton n° 4 : **La Haute-Bgorre** 

canton n° 5 : Lourdes 1

canton n° 6: Lourdes 2

canton n° 7 : **Moyen Adour** 

canton n° 8 : **Neste, Aure et Louron** 

canton n° 9 : **Ossun** 

canton n° 10: Tarbes 1

canton n° 11 : **Tarbes 2** 

canton n° 12 : **Tarbes 3** 

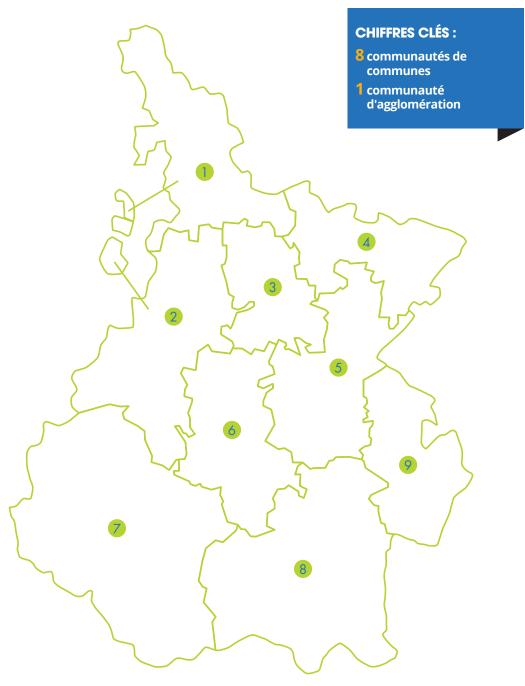
canton n° 13: Val d'Adour-Rustan-Madiranais canton n° 14 : La Vallée de l'Arros et des Baïses

canton n° 15 : La Vallée de la Barousse

canton n° 16 : La Vallée des Gaves

canton n° 17 : Vic-en-Bigorre

# LES INTERCOMMUNALITÉS



- n° 1 : **C.C. Adour-Madiran**
- n° 2 : **C.A. Tarbes-Lourdes-Pyrénées**
- n° 3 : C.C. des Côteaux du Val d'Arros
- n° 4 : C.C. du Pays de Trie et du Magnoac
- n° 5 : **C.C. du Plateau de Lannemezan**
- n° 6 : **C.C. Haute-Bigorre**
- n° 7 : C.C. Pyrénées Vallées des Gaves
- n° 8 : C.C. Aure-Louron
- n° 9 : **C.C. Neste-Barousse**

### **LA POPULATION**



HABITANTS DÉPARTEMENT

(source INSEE RP 2017)



HABITANTS



**HABITANTS** 



H/KM<sup>2</sup> DENSITÉ DE - DE 20 ANS DE + DE 60 ANS DE POPULATION

469 COMMUNES

COMMUNAUTÉS DE **COMMUNES** 

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION





4 464KM<sup>2</sup> **SUPERFICIE** TOTALE DU DÉPARTMENT



# L'ÉCONOMIE



34 %
DES REVENUS
DU TERRITOIRE

PROVIENNENT DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE, SOIT 3 X PLUS QUE LA MOYENNE DES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS (SOURCE HPTE 2018)



3.2 millions

DE TOURISTES OBSERVÉS

(source HPTE 2018)



4 219

EXPLOITATIONS AGRICOLES

(AGREST 2017) DONT 2 950 À TITRE PRINCIPAL



466 325

PASSAGERS AÉROPORT TLP (+ 1%)



6 000 ÉTUDIANTS PÔLE UNIVERSITAIRE



9.6 millions

DE NUITÉES

OBSERVÉES DANS LES ETABLISSEMENTS MARCHANDS ET NON-MARCHANDS



2.5 millions

DE VISITEURS

DANS LES SITES TOURISTIQUES



2.4 millions

DE JOURNÉES SKI







année 2019 aura été marquée par la concrétisation de chantiers importants pour notre collectivité.

Au travers de nos compétences et de nos missions, ils visent tous à améliorer le quotidien des haut-pyrénéens.

Nous avons accompagné la naissance de la légumerie départementale qui permet aujourd'hui de cultiver le « manger local » et bio sur notre territoire.

La complémentaire « Hautes-Pyrénées Santé » contribue à la santé de tous en proposant une offre de services adaptée à tous les habitants.

Les programmes d'insertion « HaPy Actifs » et « J'entreprends HaPy » montrent leurs premiers effets et permettent le retour à l'emploi des personnes les plus vulnérables.

Ces réalisations viennent concrétiser la volonté politique du Président et de l'assemblée départementale, de faire des Hautes-Pyrénées un territoire solidaire, attractif et innovant dans l'esprit du projet de territoire et de Solid'Action 65.

Elles viennent également mettre en lumière le travail quotidien des hommes et des femmes du Département au service de tous les haut-pyrénéens.

Nous devons nous réinventer, chaque jour dans chacun de nos projets. Plus qu'une philosophie, un devoir. L'expression de notre rôle et notre engagement : être là pour ceux qui en ont le plus besoin et avancer avec eux.

Cet engagement devient aujourd'hui notre signature: chaque jour plus proche de vous.

### **CHANTAL BAYET**

Directrice Générale des Services

### **FAITS MARQUANTS 2019**











MDS Gaston Dreyt

Un espace unique à Tarbes pour l'accueil social et l'aide sociale à l'enfance (P53)





### **FAITS MARQUANTS 2019**

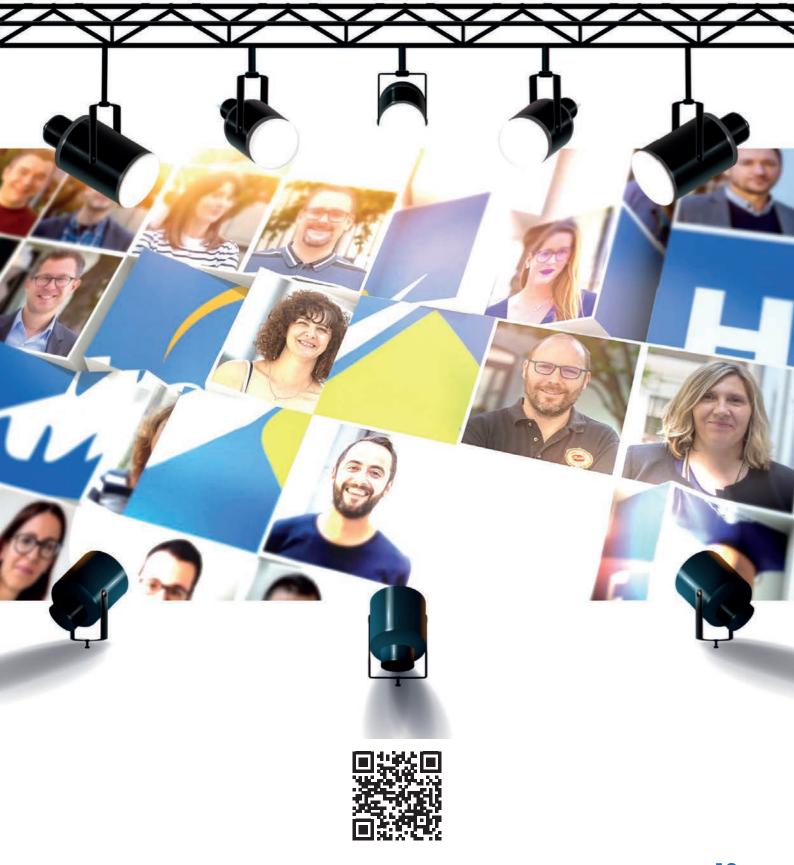


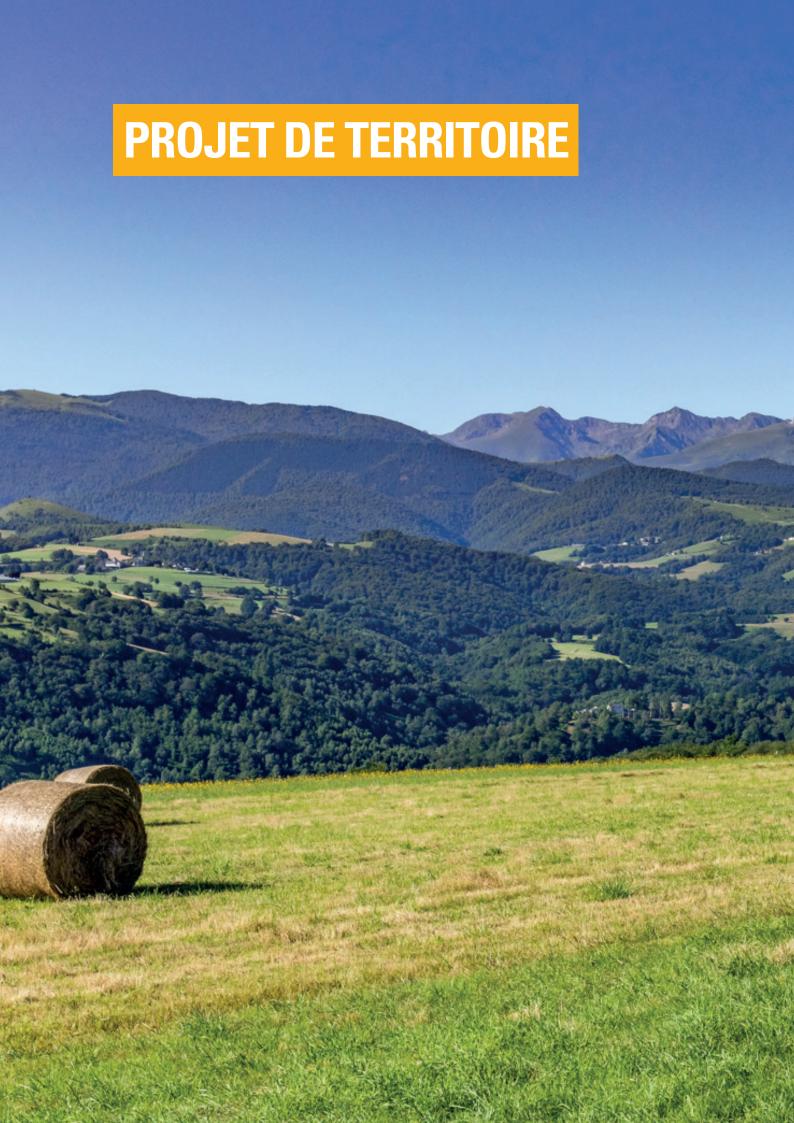






# **RÉTRO 2019**











### LE PROJET DE TERRITOIRE

Dans un contexte économique marqué par des mutations profondes, la démarche du Projet de Territoire, engagée depuis 2012 à l'initiative du Département des Hautes-Pyrénées, se veut collective, proactive et prospective.

#### Une démarche collective

Le Projet de Territoire constitue la feuille de route commune à l'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques des Hautes-Pyrénées (le Département, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, la Ville de Tarbes, les organismes consulaires et les communautés de communes).

Cette ambition s'est traduite par l'affirmation d'une stratégie claire de développement du territoire assortie d'un plan d'actions réparties dans une douzaine de chantiers.

### Les axes du Projet de Territoire

L'ambition partagée des acteurs du Projet de Territoire des Hautes-Pyrénées repose sur 3 axes :

- développer l'attractivité du département en s'appuyant sur l'image des Pyrénées et l'espace métropolitain associant Pau-Tarbes-Lourdes;
- activer le moteur productif et mieux transformer les revenus touristiques en emplois locaux;
- concentrer les ressources publiques et privées pour créer des emplois et de la richesse.

### **L'animation du Projet** de Territoire

L'association Ambition Pyrénées a été créée pour animer la démarche du Projet de Territoire et coordonner la mise en œuvre des actions s'y rapportant.

Le but de l'association est d'accompagner une politique de développement et d'attractivité du territoire haut-pyrénéen.



# FIERS DE REJOINDRE L'AVENTURE « TERRE DE JEUX 2024 »

« TERRE DE JEUX 2024 »

Lundi 13 janvier 2020, Louis Armary, Conseiller départemental et Président de l'Office Départemental des Sports, a signé la convention de labellisation « Terre de Jeux 2024 ». La signature s'est tenue au Sénat en présence notamment de Tony Estanguet, Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques, et de Bernard Lapasset, Président d'honneur du même comité.

Dès 2019 et jusqu'en 2024, le label « Terre de Jeux 2024 » offre à tous les territoires de France et à leurs habitants, la faculté de participer aux temps forts des Jeux et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans leur quotidien de leurs habitants.

Le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 encourage tous les territoires à se mobiliser pour la préparation des JO sous le label « Terre de jeux 2024 ». L'objectif est de valoriser toutes les actions qui concourent à faire de Paris 2024, les Jeux de toute la France :

- Promouvoir la célébration des JO auprès du plus grand nombre;
- Faire entrer le sport dans la vie quotidienne de chacun;
- Participer à l'organisation des événements nationaux, Journée Olympique et Semaine Olympique et Paralympique.

Terre de sports et de champions, le Département des Hautes-Pyrénées s'est naturellement engagé dans cette démarche :

- en soutenant la candidature de Paris aux IO 2024 lors du Tour de France 2017 (kilomètre 2024);
- en organisant un parcours de 2024m à tra-



vers la ville de Tarbes, le 11 octobre 2019 entre l'ODS et l'Hôtel du Pradeau, auguel participaient les élus et représentants du monde sportif haut-pyrénéen;

• en participant aux événements sportifs nationaux (Petits As, Tour de France...) et locaux (Montée du Géant du Tourmalet, Vélo for Kids...).

### L'engagement des Hautes-Pyrénées dans la communauté "Terre de Jeux 2024"

Avec l'appui de Bernard LAPASSET, Président d'honneur du Comité d'organisation des JO, le Département des Hautes-Pyrénées s'engage dans la démarche « Terre de Jeux 2024 » à travers un projet commun collaboratif avec les services de l'Etat (Direction Académique des Services de l'Education Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), le Comité Départemental Olympique et Sportif, l'Office Départemental des Sports, l'association « Ambition Pyrénées » et les collectivités locales qui souhaitent se mobiliser.

# **MANGER LOCAL ET BIO!**

### LÉGUMERIE DÉPARTEMENTALE D'INSERTION

Depuis septembre 2019, la légumerie départementale portée par l'association d'insertion « Villages Accueillants » permet d'articuler la valorisation des produits locaux et l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, dans une démarche inédite d'économie circulaire.

La création de la légumerie départementale d'insertion répond à trois finalités :

- L'amélioration de la qualité de la restauration collective, la lutte contre le gaspillage alimentaire et la promotion des circuits
- Le développement de l'agriculture locale par l'achat de fruits et légumes de saison aux agriculteurs et maraîchers du territoire;
- L'insertion professionnelle d'un public éloigné de l'emploi, au travers d'un chantier d'insertion qui permet l'appropriation de compétences professionnelles transférables sur de futurs emplois en secteur agroalimentaire.

« Villages Accueillants », association d'insertion par l'activité économique, porte la gestion de la légumerie départementale, implantée à Maubourguet dans des locaux de la Communauté de communes Adour Madiran. Spécialisée dans la transformation des fruits et légumes, la légumerie intervient auprès de 2 plateformes départementales (Mangeons HaPy et la SCIC Resto Bio) retenues par le groupement de commande départemental mis en place pour le projet et coordonné par la Mairie de Séméac.

L'insertion constitue le pilier du projet de légumerie, par la consolidation et la diversification de l'offre d'insertion sur le territoire du Val d'Adour, notamment à destination des bénéficiaires du RSA. Les chantiers d'insertion portés par « Villages Accueillants » pour la légumerie et « Récup'Action 65 » pour la livraison auprès des établissements, ont permis de créer 10 postes en insertion, 18 personnes ont accédé à l'emploi (dont 9 bénéficiaires du RSA) et 2 personnes ont trouvé un emploi ou une formation qualifiante. Par ailleurs, les clauses d'insertion des marchés publics formalisés en 2019 par le groupement de commande ont permis d'engager 15 500 heures/an de travail réservées exclusivement à des personnes en précarité (soit un total de 62 000 € sur les 4 années de durée des marchés).

« Villages Accueillants » participe également à des actions à destination des populations en précarité en proposant une offre alimentaire de fruits et légumes transformés de qualité, dans le cadre de l'opération « le bio pour tous » soutenue par le Département. Le Département a accompagné ce projet à plusieurs niveaux :

- En facilitant la constitution du groupement de commande, qui comprend aujourd'hui 14 collèges, 2 cités scolaires, les villes de Séméac et Orleix et la Communauté de communes de la Haute-Bigorre;
- En accompagnant la réalisation du projet par une aide financière à l'association « Villages Accueillants » (dont une partie relevant du Plan Départemental d'Insertion) et à la communauté de commune Adour Madiran pour la réalisation des travaux.





# « L'AMBITION PYRÉNÉES »

### TERRITOIRE D'INNOVATION

« L'Ambition Pyrénées » fait partie des 24 lauréats de l'appel à projet « Territoires d'innovation » lancé par l'Etat dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir pour accompagner les territoires. Lauréat de l'appel à projet national « Territoires d'innovation », « L'Ambition Pyrénées » fédère 49 partenaires publics et privés des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques autour de la transition énergétique, de l'agroéconomie et du numérique.



Parmi les 21 projets sous bannière de « L'Ambition Pyrénées », plusieurs concernent plus particulièrement le territoire des Hautes-Pyrénées :

- Lean Connected (Arrens-Marsous): connecter les sites agricoles en montagne isolés via l'installation de stations solaires autonomes;
- SAS gaz de serre (Villefranque) : valoriser la ressource agricole en développant un nouveau modèle technico-économique de méthanisation à la ferme;
- SAS Semence nature (Bagnères-de-Bigorre) : développer une filière de graines labellisées « Végétal local » en créant une pépinière dédiée (collecte, production, vente) ;
- Compagnie du Hêtre et interprofession du bois (Lannemezan) : valoriser l'utilisation du bois local en circuit court en créant des lignes de mobilier bois issues des vallées pyré-
- · Bricobus, porté par la SHEM en partenariat avec les Compagnons bâtisseurs : accompagner les familles en difficulté dans la réhabilitation de leur logement pour lutter contre la précarité énergétique.

Le Département des Hautes-Pyrénées est à l'initiative du projet EGIDE (Environnement de Gestion Intégrée du DÉneigement), en partenariat avec les entreprises CGX (81) et Map Your Dream (65), qui vise à améliorer l'information des usagers au moment des interventions de viabilité hivernale en secteur de haute montagne via l'Inforoute (voir page 59).

« Après la French Tech, Territoires d'industrie et le futur Groupement Européen de Coopération Territoriale Pirineos-Pyrénées, Territoires d'Innovation est un nouveau marqueur qui scelle la communauté économique du Béarn et de la Bigorre. C'est le fruit d'un travail collectif, au sein d'un bassin de vie, confronté à des problématiques communes et qui associe les acteurs publics et des entreprises motivées par l'attractivité de ces projets innovants. Notre volonté est d'être un facilitateur afin d'accompagner le développement économique en créant une synergie entre public et privé. »

MICHEL PÉLIEU. PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

### **UN TERRITOIRE ATTRACTIF**

### METTRE EN RÉSEAU LES RESSOURCES DÉDIÉES AU DÉVELOPPEMENT DE LA SANTÉ

Ce chantier du Projet de Territoire cadre l'ensemble des actions œuvrant vers le même objectif, celui de pérenniser l'offre de santé sur le territoire des Hautes-Pyrénées :

### La mise en place du Guichet Unique HaPy santé

A ce titre et afin de répondre à cet objectif, l'association Ambition Pyrénées ainsi que tous les partenaires institutionnels « santé » ont créé le guichet unique HaPy santé: Tel: 05 62 93 13 19 / courriel: HaPysanté@65.medecins.fr. Ce résultat permet de soutenir les internes et futurs médecins dans leurs démarches et de répondre à leurs besoins en moins de 48h.

### Un guichet unique renforcé par des actions de communication, d'accompagnement et de développement partenarial

Le guichet unique a été renforcé par des actions de communication, la création d'outils de type logo, charte graphique, plaquette, site internet mais également des actions d'accompagnement et de rencontres des internes, au forum dédié à Toulouse, mais aussi dans les Hautes-Pyrénées en présence aussi de maîtres de stage. Le développement partenarial autour de ce projet se construit et permet de renforcer une action collective et mutualisée.

### Faciliter le logement des internes en médecine dans les Hautes-Pyrénées

Faciliter le logement des internes en médecine dans les Hautes-Pyrénées est une autre des missions d'Ambition Pyrénées. Ainsi, une liste de propriétaires en mesure de les accueillir est en cours d'élaboration sur la plaquette HaPy santé.

De plus, un travail a été mené avec la ville de Tarbes dans le cadre de son proiet de maison médicale pour la création de deux appartements à l'étage.

### LE SALON FRANCE ATTRACTIVE

Le Salon France Attractive est le forum de l'économie et de l'attractivité des territoires. Il se tient chaque année dans un lieu emblématique : le Palais Brongniart (Bourse de Paris). Une centaine de collectivités territoriales y sont présentes, plus de cinquante exposants et de nombreux investisseurs.

L'objectif est simple pour chacun des territoires : valoriser leurs opportunités auprès de porteurs de projets et de grands décideurs privés. Une quinzaine d'ateliers filières sont organisés avec des conférenciers du monde entier. En 2019, un stand a été réservé

sous la bannière commune « Ambition Pyrénées ». Ce fut l'occasion de promouvoir l'attractivité de notre territoire et d'obtenir des contacts privilégiés avec des entrepreneurs et de multiples start'up. Nos atouts ont été mis en avant et les premiers retours sont prometteurs.

### CHIFFRES CLÉS:

**100** collectivités participantes

**50** exposants et investisseurs

15 ateliers filières





### **SOLID'ACTION 65**

### HAUTES-PYRÉNÉES SOLIDAIRES

En intégrant la solidarité à toutes ses interventions, le Département des Hautes-Pyrénées fait de l'investissement social un levier de développement du territoire.



#### Une démarche innovante

SOLID'ACTION 65, c'est avant tout une démarche innovante de développement social pour réinventer l'action sociale et plus globalement l'action publique, avec pour ambition de renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble. A travers cette démarche. les politiques de solidarités constituent un vrai levier de développement pour les Hautes-Pyrénées:

- · Des emplois dans les entreprises locales, en particulier dans les services d'aide à la personne :
- Des services rendus à tous les habitants du territoire, à commencer par les plus vulnérables, personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap ou de précarité ;

 Un investissement d'avenir qui contribue à construire un climat social stable et propice au désir de vivre ensemble d'entreprendre.

En intégrant la solidarité à toutes ses interventions, le Département fait de l'investissement social un levier de développement du territoire, privilégiant une logique de partenariats à une logique de guichet.

SOLID'ACTION 65, c'est:

- La recherche permanente d'un impact social maximum dans toutes les politiques départementales à travers un partenariat entre les acteurs publics, privés et associatifs du département:
- · La coordination entre acteurs de l'économie et de la solidarité en réponse aux besoins des territoires;

· La solidarité comme investissement collectif de proximité au service des projets personnels et de la cohésion sociale.

### La solidarité en actions

Une cinquantaine d'actions réparties autour de 5 axes transversaux de développement, qui fondent la démarche SOLID'ACTION 65. Dans la continuité du proiet de territoire, SOLID'AC-TION 65 constitue la feuille de route de la stratégie départementale de développement social organisée autour de 5 axes transver-

- · Mobilité, transports, proximité (se déplacer, trouver au besoin les services
- Jeunesse et éducation (au service de l'inclusion sociale des publics jeunes);
- · Emploi, développement, économie sociale et solidaire (les solidarités tremplin vers l'emploi);
- · Numérique (faciliter l'accès au numérique et à ses usages pour tous les pu-
- Citoyenneté et gouvernance (faciliter la co-construction et la collaboration entre acteurs à l'échelle locale, départementale et régionale).

# **VEILLER À LA SANTÉ DE TOUS**

« HAUTES-PYRÉNÉES SANTÉ »

Le programme « Hautes-Pyrénées Santé » vise à lutter contre le renoncement aux soins en proposant une offre de services de complémentaire santé adaptée à tous les habitants.



Appuyée sur une convention de partenariat avec l'association d'assurés ACTIOM, «Hautes-Pyrénées Santé » propose, via négociation avec un panier de mutuelles santés solidaires, une offre diversifiée de services de santé, adaptée à tous les budgets et à toutes les situations. Dans le cadre du partenariat avec le Département, les conseillers de l'association ACTIOM assurent un accompagnement personnalisé et gratuit auprès de tous les habitants dans le cadre de permanences sur tout le territoire : analyse du contrat actuel, choix d'un nouveau contrat plus adapté à leurs besoins et à leur budget, aide à la résiliation de l'ancien contrat et à la signature du nouveau contrat.

Le programme a été lancé en septembre 2019 : affichage, presse locale et radio, site internet, diffusion de 3 000 brochures de présentation sur tous les points d'accueil du Département, réunions d'information ciblées auprès des travailleurs sociaux, partenaires des réseaux de santé, EHPAD. Une campagne spécifique a également été réalisée au centre universitaire Tarbes Pyrénées fin septembre 2019.

Les permanences d'information de l'association ACTIOM ont été organisées jusqu'en décembre 2019, sur tout le territoire, principalement dans les locaux des Maisons de Solidarité Départementale (Argelès-Gazost,

Vic-en-Bigorre, Lannemezan), à l'Hôtel du Département sur Tarbes et dans les centres communaux d'action sociale de Lourdes et Bagnères-de-Bigorre, à raison d'une journée par semaine.

Sur 250 personnes reçues en permanences, 55 ont signé un contrat de santé avec l'une des mutuelles partenaires d'ACTIOM, soit un taux de contractualisation de 25 %.

En moyenne, l'économie générée pour les personnes est de 10 à 30 €/mois par rapport à leur ancien contrat.

Au vu du bilan positif de la première année du programme, le partenariat avec l'association ACTIOM sera reconduit en 2020, sur la période de septembre à décembre, avec une campagne d'information particulière pour les étudiants et les travailleurs indépendants (toutes les offres proposées par ACTIOM sont éligibles à la Loi Madelin et les frais de mutuelle peuvent donc être imputés sur le compte de l'entreprise).

### **CHIFFRES CLÉS:**

**55** contrats signés

25 % de taux de contractualisation



# **UNE MÉTHODE ORIGINALE** D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

J'ENTREPRENDS HA-PY

Le Département des Hautes-Pyrénées en partenariat avec la Société Hydroélectrique du Midi (SHEM) ont présenté officiellement la seconde promotion de « J'entreprends Ha-Py » lors de la soirée de lancement le 14 novembre 2019

« J'entreprends Ha-Py » est un dispositif d'accompagnement à la création d'activité destiné aux bénéficiares du RSA et aux personnes éloignées de l'emploi dans les Hautes-Pyrénées. En lien direct avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion sur le territoire, des candidats souhaitant créer leur propre activité sont sélectionnés sur la base de leur motivation et de leur capacité à réaliser leur projet. Ils bénéficient pendant 6 mois d'un accompagnement collectif et individualisé sous forme d'un parcours de formation, d'un coaching individualisé et d'une mise en réseau avec les professionnels du secteur.

Ce dispositif innovant est le fruit d'un partenariat public/privé entre le Département des Hautes-Pyrénées et la SHEM (Société Hydroélectrique du Midi) lancé en 2018.

### Bilan de la première promotion (2018-2019) :

La première promotion a ainsi permis d'aboutir à 12 retours à l'emploi et 10 créations d'activités présentées à la Foire de Tarbes en mai 2019. Parmi eux, Virginie DUBERTRAND,

« l'Atelier de Suzanne » (vente de confitures issues d'invendus alimentaires) a obtenu le label « Initiative Remarquable » en réponse à l'appel à projet national d'Initiative France « se nourrir demain ». Elle rejoint ainsi un réseau national de 800 entrepreneurs responsables.

#### **Promotion 2019-2020:**

la promotion 2019-2020 rassemble 17 participants créateurs, autour de projets très variés: reprise d'un bureau de tabac, création graphique, accueil à la ferme des enfants de l'Aide sociale à l'enfance, litho thérapie, restauration, plateforme de vente en ligne, création d'un réseau de vélos collectifs à assistance électrique, cabinet de secrétariat et d'assistance juridique auprès des PME...

### **CHIFFRES CLÉS:**

1ère promotion: 15 Participants,

10 créations d'activité

et 2 emplois salariés

2<sup>nde</sup> Promotion: 17 participants

### SOLID'ACTION 65

La formation s'est déroulée d'octobre à avril 2020 dans les locaux de l'Institut Régional du Tourisme et de l'Hôtellerie à Tarbes mis à disposition par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Le programme « J'entreprends Ha-Py», gratuit pour les participants, permet de fournir outils et compétences nécessaires à la réussite de leur projet de création d'activité. L'objectif est également de renforcer la confiance, l'estime de soi et la solidarité entre les participants.

### LE PROGRAMME DE FORMATION J'ENTREPRENDS HA-PY DE LA SHEM:

- Un coaching individualisé avec un consultant expert jusqu'à la création de l'entreprise;
- •50 ateliers pour apprendre et comprendre les notions fondamentales de la création d'entreprise ainsi que des ateliers pratiques animés par des professionnels ;
- Une ambiance start-up et un espace de travail collaboratif;
- · Une mise en réseau avec les partenaires du Département (juristes, comptables, banquiers, financeurs, commerciaux...) et des parrains de la SHEM, voire du groupe ENGIE.
- Des placements en stage métiers pour acquérir de meilleures compétences dans leurs futures activités.

### Les partenaires du programme

La SHEM assure l'organisation de la formation des créateurs. Les réunions d'information collectives et la sélection des participants (dans le cadre d'entretiens individuels) sont réalisées par la SHEM et le Département.

Les candidats sont orientés par un réseau de prescripteurs: Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, le Département et Initiative Pyrénées

(structure associée au Département).

Initiative Pyrénées apporte son appui dans la détection et l'orientation des bénéficiaires du RSA porteurs de projet de création, l'accompagnement individualisé des participants tout au long de leur parcours et l'aide au financement de leur création.



# **FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI**

« HAPY ACTIFS »

Mis en place par le Département en octobre 2018, « HaPy Actifs » vise à favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA et à répondre aux besoins de recrutements des entreprises du territoire.



- Inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, « Ha-Py actifs » permet d'accompagner les bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi, en optimisant le dispositif des contrats aidés de l'Etat stoppés en 2018 (parcours emploi compétences, contrats uniques d'insertion et contrats initiative emploi).
- « Ha-Py actifs » constitue également une aide aux recruteurs aussi bien pour le secteur marchand (entreprises) que pour le secteur non marchand (collectivités, associations) par des aides financières du Département accordées aux recruteurs qui s'engagent dans un contrat de travail d'au moins 6 mois:
- 32,5% du SMIC pour les recrutements dans le secteur marchand (contrats uniques d'insertion contrats initiative emploi) versés pendant 6 à 12 mois pour un contrat de travail de 20h à 35h par semaine;
- 50% du SMIC pour les recrutements dans le secteur non marchand (Parcours Emploi Compétences) versés pendant 12 à 24 mois pour un contrat de travail de 20h par semaine.

- Sur 98 contacts avec les employeurs du département, 33 ont généré des recrutements, soit un taux d'embauche de 34%;
- 68% des offres d'emplois déposées par les recruteurs ont été pourvues dans le secteur non marchand et 16% dans le secteur marchand;
- · Les besoins de recrutement concernent prioritairement les secteurs de la vente, de la restauration et du bâtiment, ainsi que l'aide à la personne et le nettoyage.

En 2020, la démarche « Ha-Py actifs » sera encore renforcée par la création d'une plateforme en ligne facilitant la mise en relation directe des personnes en recherche d'emploi et les recruteurs du territoire. A travers ce nouveau service, le Département va renforcer l'offre d'accompagnement auprès des entreprises afin de les aider à trouver le bon profil, rencontrer des candidats potentiels mais également préparer le futur salarié à sa prise de fonction.

### CHIFFRES CLÉS:

En 2019, pour sa première année de mise en œuvre, « HaPy Actifs » a ainsi permis de créer 70 emplois dans le secteur non marchand et 31 contrats ont été signés dans le secteur marchand.

# L'INNOVATION AU SERVICE **DE LA SOLIDARITÉ**

### COMITÉS LOCAUX DU TRAVAIL SOCIAL ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Initiés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt du Haut Conseil du Travail Social, les comités locaux du travail social constituent un véritable laboratoire pour favoriser la gouvernance territoriale des politiques de solidarité.

Innover en passant d'une logique de dispositifs à une logique de développement social : tel est l'esprit des comités locaux du travail social qui bénéficient de financement de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives en 2019 sur les territoires pilotes des communautés des communes de Pyrénées Vallée des Gaves et du Val d'Arros.

Associant un large partenariat (collectivités territoriales, institutionnels, associations, usagers...), la mise en œuvre opérationnelle des Comités Locaux du Travail Social s'appuie sur la mobilisation des professionnels de terrain permettant de mettre en cohérence l'analyse des besoins sociaux du territoire et les différentes politiques départementales (autonomie, enfance famille, etc.).

Les comités locaux sont de véritables laboratoires de réflexion sur les enjeux, les évolutions des pratiques professionnelles et les priorités à engager entre partenaires mettant en œuvre le travail social au plus près des besoins.







# « LA PARENTALITE : QUELS DROITS **POUR QUELLE PLACE?**»

## PROTECTION DE L'ENFANT

Le 12 décembre 2019 se déroulait une journée sur le thème de la parentalité organisée par l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) au Centre Albert Camus de Séméac.

# **Objectif** de la journée d'étude :

Inscrire la participation des parents dans la politique de protection de l'enfance. Cette journée vient compléter la recherche universitaire effectuée par l'université Jean Jaurès de Toulouse sur l'expression des parents en protection de l'enfance menée en 2019/2020 dont les résultats sont attendus en juin 2020.

#### Intervenants:

- Mme Anne-Elisabeth Lucas. défenseure des droits et professeur de sociologie auprès des professionnels en travail social «Célébration du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant »
- M. Gérard Neyrand, sociologue de la famille « Famille et parentalité, la nouvelle donne »
- Me Toujas-Lebourgeois, avocate honoraire « Les évolutions contemporaines de la famille et leurs conséquences juridiques»
- M. Serge Escots, anthropologue et thérapeute familial « De la parentalité empêchée à la pourvoyance des besoins de l'enfant » - Evaluer et intervenir en protection de l'enfance

L'ensemble des 255 participants présents à cette journée a souligné la qualité des interventions et l'intérêt de la thématique traitée. Les échanges ont permis de faciliter la cohésion des acteurs sur le territoire et sensibiliser plus largement sur cette thématique de la Protection de l'Enfance.



# **SORTEZ DE L'ÉCRAN!**

## OPÉRATION CRÈVE L'ÉCRAN



# Qui a dit que l'on pouvait jouer à Super Mario seulement à travers la console ou la télé?

Pour lutter contre l'addiction aux écrans et sensibiliser les jeunes générations aux dangers de la sédentarité, les enfants, les jeunes et leurs familles étaient invités à venir relever les défis des jeux vidéo de légende dans leur adaptation à la vie réelle.

Fortnite, Super Mario, JustDance... Il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les âges!

Le mercredi 30 octobre 2019 de 10h à 16h au Parc des bois blancs de Tarbes, un grand nombre de jeunes et leurs familles se sont rassemblés pour jouer et bouger!

Initiée par le Département, cette journée a été co-construite avec des familles et différents partenaires : la CAF des Hautes Pyrénées, la Mairie de Tarbes, les associations Dans'6T et l'école de cirque PASSING. La journée s'est clôturée par un goûter réalisé par l'association FIL.

Une sensibilisation ludique, interactive et en mouvement réussie pour cette première édition de « Crève l'écran »!

# **SOUTENIR LES AIDÉS EN SOUTENANT LES AIDANTS!**

## **AUTONOMIE**



La Maison Départementale de l'Autonomie soutient les proches aidants à travers les actions de communication et le financement d'actions des acteurs locaux. Dans le département, on ne compte pas moins de 20 000 aidants.

Depuis plus de 5 ans, le Département des Hautes-Pyrénées organise la Semaine départementale des Aidants avec des actions de communication sur l'ensemble du territoire avec plus de 1000 visiteurs en 2019 et 9 sites géographiques couverts. En 2019, en tant que co-animateur du Pôle Partenaires Aidants, il organise ce collectif autour d'une charte d'engagement et soutient des initiatives locales à travers une convention avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

#### Objectifs:

Couvrir l'ensemble du territoire au plus près des habitants par des actions de communication sur les soutiens possibles aux proches aidants et soutenir les initiatives locales d'aide aux aidants.

### **Perspectives:**

- Augmenter le nombre de sites couverts par des actions de communication;
- · Augmenter le nombre de visites sur les sites couverts (300 visiteurs en 2017, 800 en 2018 et 1000 en 2019);
- Faire de la guestion des proches aidants un « fil rouge » en termes de communication toute l'année :
- Poursuivre le partenariat avec la CNSA sur l'axe aide aux aidants en 2020.

## **Actions:**

• 2 Initiatives locales soutenues par le Dé-

#### CHIFFRES CLÉS :

9 sites couverts

**1000** visiteurs en 2019 (dont 500 aidants)

Plus de 40 partenaires mobilisés par le Conseil Départemental pour cet évènement.

**20 000** aidants dans le département

partement (avec convention CNSA): soutien individuel et collectif d'aidants sur le Pays des Gaves pour 20 000 € et soutien à l'ingénierie en vue de la création d'une maison de répit pour les aidants pour 40 000 €.

# LA PRÉVENTION DU BIEN VIEILLIR

# CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

La CFPPA, présidée par le Département avec des financements CNSA, soutient de nombreuses initiatives locales de prévention de la perte d'autonomie, tant sur un volet collectif qu'individuel.

Depuis 3 ans, la CFPPA des Hautes-Pyrénées soutient des actions collectives de prévention sur l'ensemble du territoire telles que l'activité physique, la nutrition, le lien social ou bien encore l'adaptation de l'habitat.

## Objectifs:

il s'agit de construire un programme coordonné de prévention, en répertoriant l'ensemble de l'offre en termes de prévention et de mettre en lumière les zones géographiques et les thèmes non-couverts.

### En 2019:

- 38 personnes ont bénéficié d'une aide financière sur leur reste à charge de l'achat de leur prothèse auditive. Cela représente un budget de 15 500 €;
- 34 actions collectives de prévention ont été soutenues pour un montant de 327 300 €:
- · 22 actions collectives en EHPAD ont été financées pour un montant de 60 000 €;
- Quant aux SPASAD (Services polyvalents d'aide et de soin à domicile), 2 actions ont été financées pour un montant de 55 000 €;
- 2 résidences autonomie se sont vues attribuer le forfait autonomie pour développer des actions de prévention à hauteur de 34 000 €.

Pour les prochaines années, il s'agira de consolider le programme coordonné de prévention avec l'ensemble des acteurs, institutionnels, associatifs, entreprises de l'ESS.

Il s'agira également d'installer la Conférence des financeurs sur le volet Habitat inclusif en vue de financer les actions d'animation au sein des habitats pour renforcer la vie sociale et ouvrir la structure.



# **MISE EN ŒUVRE TERRITORIALE DE LA ȘTRATEGIE NATIONALE** ONTRE LA PAIJVR

## **INSERTION**

Renforcer les politiques d'insertion en faveur de l'amélioration du retour à l'emploi des allocataires du RSA. Dans le cadre de la contractualisation Etat-Département, le service Insertion pilote, anime et coordonne les différentes mesures qui visent à améliorer les étapes dans le parcours d'une personne bénéficiaire du RSA.

Le Département s'est engagé sur 3 ans avec l'Etat sur huit mesures relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, de l'accueil social et de la notion de référent de parcours, de la prévention spécialisée, du logement, de l'emploi et de l'insertion. Deux mesures dédiées à l'insertion des bénéficiaires du RSA relèvent des volets « Orientation et Accompagnement » et de la « Garantie d'activité ».

Les principes et les objectifs du volet « orientation et accompagnement » tels que

définis par la stratégie nationale de prévention de lutte contre la pauvreté visent notamment une prise en charge rapide, exhaustive et totale autour de bénéficiaire du RSA, tout en respectant les engagements et devoirs réciproques de la collectivité et de l'allocataire, et en garantissant une coordination bienveillante tout le long du parcours.

L'étape de « l'orientation » est une étape majeure puisqu'elle permet de définir le parcours le plus adapté. Il peut s'agir d'une orientation vers un accompagnement professionnel ou social ou parfois les deux conjugués.

L'orientation peut être réalisée soit à partir d'un diagnostic partagé, nommé « entretien d'orientation » entre le Référent Orientation Parcours (ROP) du Département et bénéficiaire du RSA lorsqu'il « intègre » le dispositif du RSA, à l'occasion d'un rendez-vous individuel ou encore depuis octobre 2019 via une orientation directe à partir de données administratives.

La deuxième étape, tenue également aux mêmes principes de rapidité, de responsabilités et de bienveillance que la précédente, dessine « l'accompagnement » entre bénéficiaire du RSA et « son » référent. Au fil des rendez-vous, des échanges et de la relation de confiance nécessaire, ils pourront ébaucher, construire et finaliser un parcours d'insertion alternant des étapes d'objectifs et de bilans déclinés dans le Contrat d'Engagements Réciproques, pour aboutir à une sortie vers l'emploi.

A ce titre, le Département propose 13 parcours d'accompagnement, réalisés par des travailleurs sociaux, des référents professionnels de la Collectivité et des partenaires externes: Pôle Emploi, A.CO.R, la Mission locale, Initiative Pyrénées, la Chambre d'Agriculture, l'association Solidarité Avec les Gens du Voyage, l'association Albert Peyriguère, la Mutualité Sociale Agricole et les Centres Communaux d'Action Sociale de Tarbes, Lourdes, Lannemezan et Vic.

Le délai entre l'orientation et le premier rendez-vous d'accompagnement devant se tenir sous les 15 jours et la réalisation du CER dans les 2 mois suivant l'orientation.

# SOLIDARITÉ 🔊

Les objectifs 2019 fixés dans le cadre de la convention conclue avec l'Etat ont été atteints : 51% d'orientation dans un délai d'un mois et 94% des contrats de retours à l'emploi réalisés dans les 2 mois pour 2 337 bénéficiaires du RSA entrés dans le dispositif en 2019. Pour 2020, l'objectif est d'atteindre 80% d'orientation dans le mois pour les nouveaux entrants au RSA.

Concernant le volet « garantie d'activité », l'enjeu de cette mesure est de favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA par le déploiement de deux axes : la montée en charge de l'accompagnement global avec Pole Emploi et le renforcement de l'offre d'accompagnement sur le territoire via l'association A.CO.R.

Suite au premier protocole national du 1er avril 2014 et au renouvellement de celui-ci en 2019, Pôle Emploi et le Département se sont engagés dans une convention de coopération pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi (dont les bénéficiaires du RSA). Elle vise à proposer un accompagnement conjuguant le volet emploi, opéré par les conseillers Pôle Emploi et le volet social exercé par les Travailleurs sociaux du Département ou de ses partenaires.

En 2019, 489 demandeurs d'emploi ont bénéficié de cet accompagnement global dont 55% ont repris une activité.

Au vu des résultats positifs, Pôle Emploi a l'ambition de doubler le nombre de personnes accompagnées d'ici à fin 2020.

L'action d'accompagnement A.CO.R, conclue dans le cadre d'un marché public, est dédiée aux chercheurs d'emploi qui ont un projet professionnel défini. La mission d'A.CO.R est de prospecter et démarcher les entreprises locales afin de faciliter la rencontre et l'adéquation de l'offre d'emploi et du projet professionnel personnalisé du demandeur d'emploi par l'accession à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, à travers l'accès aux entreprises et la stimulation du marché local selon une lecture décloisonnée de l'insertion. Ses points forts sont notamment une démarche d'« aller-vers » les entreprises, le principe d'une seule candidature par poste (1 offre = 1 personne) et l'inscription du chercheur d'emploi dans une démarche d'emploi réaliste, réactive et réalisable.

En 2019, 634 personnes ont été accompagnées par A.C.O.R. avec un résultat de 57% de reprise d'activité.





# **ACCOMPAGNER LES GENS DU VOYAGE**

# NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT **DES GENS DU VOYAGE**

La révision du « Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage » a été lancée en avril 2015 à l'initiative de l'Etat et du Département. Concertation et co-construction partenariale large (une cinquantaine de partenaires : institutions, associations, collectivités) ont permis l'élaboration du 3<sup>ème</sup> Schéma 2017 – 2023, véritable feuille de route pour une action concrète en lien avec cette communauté. 6 thématiques structurent cette action:

- · L'accompagnement à la sédentarisation;
- L'amélioration et l'optimisation des conditions d'accueil;
- L'insertion par la scolarisation;
- L'insertion par l'activité économique et la formation professionnelle;
- · L'insertion par la santé;
- Le bien vivre ensemble et le partage des cultures.

## Les objectifs 2023 :

- redonner aux aires d'accueil leur vocation initiale :
- aider les ménages à trouver des solutions pérennes de sédentarisation ;
- · maîtriser les stationnements illicites en offrant des solutions alternatives ;
- poursuivre les actions socio-éducatives.

Le 21 juin 2019, la Commission départementale consultative des gens du voyage a présenté un premier bilan, notamment sur les thématiques ayant trait au logement, à la santé, à l'éducation, à l'emploi et à l'insertion professionnelle pour lesquelles les services départementaux et l'association Solidarité Avec les Gens du Voyage (SAGV) se sont fortement mobilisés.

### Ainsi en 2019:

- 39 ménages ont été accompagnés dans le cadre de leur projet de sédentarisation;
- 50 ménages accompagnés vers le logement ou le maintien dans le logement;
- un projet de terrain familial locatif sur Séméac pour 12 ménages formalisé (sortirait de terre en 2021);
- · un projet de lutte contre le décrochage scolaire avec les 12 - 16 ans et un travail autour de la parentalité pour une meilleure relation entre l'école, les parents, les enfants;
- · plus de 200 enfants accompagnés dans leur scolarisation;
- · un groupe d'acteur mobilisé sur la thématique Emploi, insertion professionnalisation;

- 346 personnes accompagnées vers l'emploi dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion et une articulation renforcée entre la SAGV et la Mission locale;
- · une structuration et renforcement de l'offre saisonnière (articulation Nouvelle Aquitaine / Occitanie):
- un projet « d'apprentissage par le geste » sur Tarbes via un organisme de formation nouvellement créé porté par « Chantier école »;
- 17 postes en insertion au sein des Ateliers et Chantiers d'Insertion et autres organismes d'insertion du territoire;
- · une démarche multi-partenariale innovante ayant trait à l'Inclusion (pilotée par la SAGV et soutenue par le Département et l'Etat).

## Les partenaires :

- Co-Pilotage: Préfecture des Hautes-Pyrénées & Département des Hautes-Pyrénées;
- Services institutionnels : DDCSPP / DIRECCTE / Inspection Académique / Agence Régionale de Santé / GIP Politique de la Ville / Directions de la Solidarité Départementale et Direction du Développement Local;
- · Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées / Communes et Communautés de communes du territoire ;
- CAF & MSA / Services Publics de l'Emploi, Région Occitanie;
- Associations: SAGV, associations de gens du voyage / Secours Populaire / ATD quart-monde / Secours Catholique / Structures d'insertion par l'activité économique ;
- · Les bailleurs sociaux.

#### **SAGV 65:**

Opérateur transversal incontournable et reconnu par tous, L'association SAGV est un centre d'accueil spécifique aux Gens du Voyage. L'association dispense des services embrassant les champs du social, de la santé, du logement, de l'éducation, de la culture, de l'emploi, de l'insertion et de la professionnalisation.

Cette association est financée par le Département des Hautes-Pyrénées au travers des politiques d'insertion.







# **E** ÉDUCATION & BÂTIMENTS



# DES COLLÉGIENS CONNECTÉS!

# LE NUMÉRIQUE DANS LES COLLÈGES

Le Département investit pour doter les collèges publics d'un parc informatique moderne contribuant à la réussite des collégiens.

Tous les collèges publics du département bénéficient d'un environnement numérique performant. Ainsi toutes les salles de cours disposent d'un vidéo-projecteur et d'un ordinateur.

De plus, dans la continuité des appels à projets lancés par l'Etat depuis 2015 et auxquels le Département a répondu, en 2019, tous les collèges ont été dotés de deux classes mobiles par le Département.

Chacun des 20 collèges pu**blics** dispose donc à minima de deux classes mobiles numériques et un complément de dotation a déjà été effectué pour certains collèges qui en ont fait la demande au regard de leur utilisation et des projets pédagogiques.

Au total, ce sont donc 75 classes mobiles qui pourront être déployées, ce qui représente 1125 tablettes élèves et 270 tablettes enseignants soit près de 700 000 € investis par le Département pour ces équipements numériques mobiles.

Les enseignants sont formés et accompagnés par l'Education Nationale pour l'utilisation de ce dispositif en classe.

## CHIFFRES CLÉS :

Une "classe mobile" comprend :

- 1 valise
- 15 tablettes par valise
- 1 logiciel pour l'ordinateur de l'enseignant



# **FAVORISER LES CIRCUITS COURTS POUR MIEUX SE NOURRIR AU QUOTIDIEN**

## RESTAURATION DANS LES COLLÈGES

Le Département organise et met en œuvre la restauration dans les collèges publics en termes de personnels, d'équipements et de tarification.

Les priorités du Département en termes de restauration scolaire restent la qualité nutritionnelle, l'éducation alimentaire, la sécurité sanitaire, l'emploi des produits locaux et bio, la formation des personnels de restauration et la modernisation des demi-pensions. Environ 6 700 collégiens déjeunent chaque jour dans les collèges publics du département et 1 300 repas/jour sont produits pour les écoliers, soit 1.2 million de repas produits, confectionnés et servis chaque année par les agents du Département.

## Une alimentation équilibrée à tous les collégiens

L'alimentation équilibrée et variée des élèves est une exigence règlementaire depuis 2011. Il s'agit de couvrir près de la moitié des besoins énergétiques journaliers des enfants en proposant un repas de midi avec un bon équilibre nutritionnel.

Les repas comprennent nécessairement :

- un plat principal;
- une garniture;
- un produit laitier;
- au choix : une entrée et/ou un dessert.

Un plan alimentaire a été mis en place avec une diététicienne qui contrôle et valide les menus établis par chaque collège.

#### Nouveauté : La loi EGALIM

La loi du 30 octobre 2018 pour « l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous » prévoyait à titre expérimental pour une durée 2 ans, et au 1er novembre 2019 au plus tard, une obligation de proposer un menu végétarien au moins une fois par semaine dans la restauration scolaire. L'ensemble des menus des collèges a donc été adapté sous le contrôle d'une diététicienne afin de prendre en compte cette nouvelle disposition.



# **E** ÉDUCATION & BÂTIMENTS



# **DES PRODUITS LOCAUX ET BIO AINSI QUE DES RECETTES « MAISON » DANS LES ASSIETTES**

Le contenu des assiettes fait également l'objet d'un travail incitant les services de restauration scolaire à avoir davantage recours aux produits de proximité (favoriser et valoriser les producteurs locaux) et produits BIO. Ces exigences visent à améliorer la qualité des repas servis aux élèves.

Cette volonté du Département de permettre aux collégiens de manger bon et sain et de maintenir la filière agricole locale, nécessite la mise en place, avec divers partenaires, de solutions d'approvisionnements favorisant les produits issus de cette agriculture locale. Cette démarche doit permettre de démontrer aux jeunes la richesse des productions hautpyrénéennes et leurs qualités gustatives.

Afin de favoriser cet approvisionnement, le Département accompagne financièrement les collèges en leur octroyant une subvention de 5cts d'€/repas lorsqu'ils atteignent le seuil de 40 % d'achats alimentaires en denrées locales.

De plus, depuis plusieurs années, le Département accompagne les collèges dans le cadre de l'introduction des produits issus de l'agriculture Biologique dans les menus.

Le collège de Luz-Saint-Sauveur a ainsi été labellisé pour la deuxième année consécutive par l'organisme ECOCERT (Organisme de contrôle & de certification au service de l'homme et de l'environnement en France).

## **CHIFFRES CLÉS:**

8 000 repas/jour

1.2 million de repas produits par an

1 menu Végétarien par semaine

# ÉDUCATION & BÂTIMENTS

#### Les recettes « maison »

Les cuisines des 18 collèges gérés par le département sont équipées en liaison chaude, c'està-dire que les repas sont élaborés dans les cuisines des collèges et sont servis sur place. Les recettes « maison » reflètent le savoir-faire et la créativité des équipes de restauration.

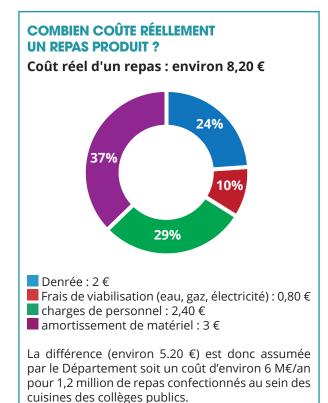
#### Des cuisines modernisées

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et la qualité des repas, le Département investit à hauteur d'environ 150 000 €/an dans l'achat de matériels répondant à des critères de performances énergétiques et de confort d'utilisation (ex : four de cuisson à basse température qui permet de respecter la qualité des aliments).

## **Une tarification unique**

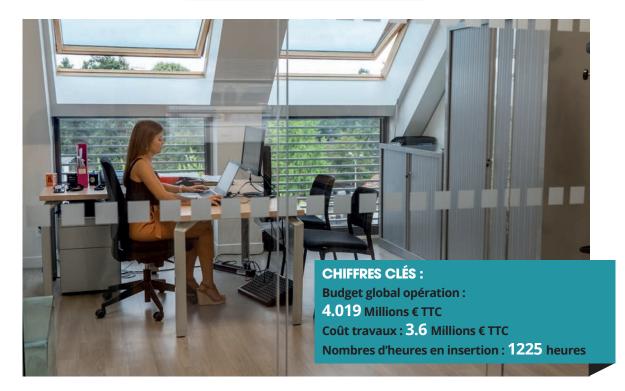
Une tarification unique a été mise en place. Ainsi, depuis 2006, le Département a décidé que tous les collèges publics qui disposent d'un service de restauration, appliquent le même tarif.

En 2020, Le Département prend en charge **64 % du coût réel d'un repas,** ramenant le tarif payé par les familles pour le forfait 4 jours, à environ 3 € par repas





# ÉDUCATION & BÂTIMENTS



# **DE NOUVELLES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR 100 AGENTS**

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET REPRISE DES FACADES DE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT, 6 RUE GASTON MANENT À TARBES

Engagés depuis février 2019, les travaux de réaménagement des espaces intérieurs se sont poursuivis durant toute l'année pour aboutir à une mise en service à partir de février 2020.

Cette opération aura nécessité la mobilisation de plusieurs entreprises locales sur un calendrier contraint. Les exigences techniques issues des études de conception permettent aux équipes situées dans ce bâtiment de bénéficier d'espaces bureautiques et de réunions modernes et confortables, tout en conciliant des performances énergétiques élevées.

Le choix de la transparence a été privilégié redéfinissant ainsi le principe des cloisonnements intérieurs, dans un souci managérial et d'ergonomie des espaces de travail.

Le site accueillera 100 agents principalement issus de la Direction des Ressources et de l'Administration Générale (Direction de l'Administration et des Finances et Direction des Ressources Humaines), mais aussi la Régie Hautes-Pyrénées Haut Débit, la documentation et l'association du personnel Hautes-Pyrénées Evasion.

Les principaux équipements spécifiques, en dehors des bureaux, sont:

• 1 salle de Délibération

- 1 salle de conférence
- 4 salles de réunion
- 1 salle de formation
- 1 salle de visio-conférence
- 1 salle de convivialité

Enfin, il était nécessaire de redonner une image forte à la façade datant des années 1980. Ainsi, un signalement de l'entrée du bâtiment par un fronton en métal et verre vient ajouter une touche de modernité à l'ensemble du bâtiment et redonner une meilleure visibilité aux usagers.

# S'UNIR POUR MIEUX SERVIR

UNE MAISON DÉPARTEMENTALE DE SOLIDARITÉ UNIQUE À TARBES AVEC DE NOUVEAUX ESPACES DE TRAVAIL POUR LES SERVICES DE L'AIDE **SOCIALE À L'ENFANCE** 

Depuis l'été 2018, le Département a lancé une opération de réhabilitation du site de Gaston Dreyt afin de créer une Maison Départementale de Solidarité unique à Tarbes. Ces travaux vont permettre d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et offrir de nouveaux espaces de travail pour les services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'ensemble de ce chantier s'est déroulé en site occupé tout en maintenant l'accueil du public.

Une première étape s'est terminée en décembre 2019 par la livraison de 3 corps de bâtiments sur 4 que compte l'opération, la dernière étape se déroulant de janvier à juin 2020 et durant l'été 2020 pour la finition des espaces extérieurs (parking, etc...)

Cette opération regroupe plusieurs enjeux :

• Regrouper sur un site unique les Maisons Départementales de la Solidarité de Tarbes, permettant ainsi d'optimiser le fonctionnement des équipes tout en améliorant la qualité d'accueil des bénéficiaires;

- Maintenir sur site l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), service accueillant du public et pouvant bénéficier d'une proximité avec la Maison Départementale de Solidarité (MDS);
- · Mettre en conformité les bâtiments du point de vue de la sécurité incendie et de l'accessibilité;
- Réduire les coûts de fonctionnement du parc immobilier (énergie, entretien) en réhabilitant le site avec des objectifs énergétiques identifiés.

#### **CHIFFRES CLÉS:**

Budget global opération : 6,589 Millions €

Coût travaux:

5,2 Millions € TTC soit 4,3 millions € HT

Subventions: 85 000 € de l'Etat au titre du TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance Verte) et 521 975,25 € des fonds européens au

neufs soit rénovés, répartis pour 60 agents à l'ASE et 30 agents à la MDS Gaston Dreyt

Bigerrions arriveront sur site







# A ROUTES & TRANSPORTS



# TRAVAUX DE SÉCURISATION **DU PONT D'AYGUESSEAU**

PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE DU PROGRAMME TRANSFRONTALIER POCTEFA "SECURUS".

Le chantier du pont d'Ayguesseau, sur la route de l'Espagne (RD 929, situé à la sortie sud de la commune de Saint-Lary Soulan), est entré dans sa phase active. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme transfrontalier POCTEFA baptisé « SECURUS ».

Ces travaux sont indispensables face aux mou- a débuté au mois de mars. vements de terrain du Pic elle concernait des travaux du Mont qui fragilisent les ouvrages d'art. Ils vont permettre de construire un nouveau pont en aval des deux anciens ouvrages qui seront démolis à l'issue de la mise en service du nouvel

ouvrage. La première phase de minage et de déblais rocheux sous circulation alternée. Puis, une deuxième phase a consisté à réaliser des appuis et à débuter le processus de lançage de la charpente métallique.







## CHIFFRES CLÉS:

Coût des travaux : 4.5 M€ TTC 13 000 m³ de matériaux évacués

# LA MONTAGNE S'AFFAISSE **EN AMONT DE VIELLA**

# GLISSEMENT - MAINTIEN EN VIABILITÉ DES RD 918 ET RD 148

Depuis avril 2018, un éboulis rocheux est en mouvement en surplomb du village de Viella, en vallée des Gaves. Ce petit village de près de 90 habitants avait déjà connu un phénomène semblable en 1898.

Le talus glisse lentement et de manière continue en direction du lit du Bastan, la rivière torrentielle de la vallée. Une étude engagée par le service de Restauration des Terrains de Montagne (RTM) a permis de déterminer précisément les menaces qui pèsent sur le village et ensuite réfléchir aux mesures de sécurité à prendre pour y faire face.

L'étude a révélé que le glissement de terrain est considérable tant sur topographie que sur profondeur. Les sondages du sol destinés à localiser le socle rocheux ne l'ont pas détecté,



même à près de 70 mètres. Viella est donc construit sur un amas de colluvions important et très sensible à l'action de l'eau (première cause de l'instabilité des terrains). L'éboulement récent semble d'ailleurs contribuer à l'accentuation du glissement car le poids des matériaux qui se sont détachés, s'ajoute à celui de la masse qui glisse vers la vallée, renforçant ainsi l'attraction gravitaire.

Considéré comme le plus important glissement de terrain d'Europe de ce type, des mesures de sécurité ont d'ores et déjà été prises sur certaines habitations. Les routes départementales RD 918 (accès au col du Tourmalet) et la RD 148 (accès au village de Viella) sont impactées par ce glissement.

Depuis le début de ce glissement, l'agence départementale des routes du Pays des Gaves est mobilisée pour suivre l'évolution des déformations constatées sur la RD 918, la RD 148 et l'ouvrage situé sur la RD 148.

Le Département a ainsi été amené à prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers:

#### **RD 918**

- Restriction de la vitesse à 70 km/h, puis 50 km/h suite aux déformations de la chaussée;
- Rabotage et réfection de la chaussée.

#### **RD 148**

- Reprise de la chaussée ;
- Elargissement de l'ouvrage existant afin que la circulation ne se fasse pas sur la partie de l'ouvrage concernée par le mouvement.

Le Département travaille en amont des différents scénarios d'évolution possible sur la RD 148 afin d'être prêt à faire face à toutes les situations. Cela permet d'établir des fiches-réflexe précisant le rôle de chacun et d'évaluer un temps de retour à la normale. Ce travail est fait conjointement avec les services de l'Etat et de la commune de Viella.

# UNIR DES TERRITOIRES DE VIE

# RD 929 MOUNACHOU - RD935 SOMBRUN (FINANCEMENT INTÉRÊT RÉGIONAL)

Les liaisons entre les Hautes-Pyrénées, le Gers, la côte Atlantique et l'Espagne se développent.



La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée a décidé la mise en place d'un dispositif financier destiné à accompagner les opérations d'investissements réalisés sur le Réseau Routier d' Intérêt Régional (RRIR). Ce dispositif vise à soutenir les projets des treize départements de la Région sur un réseau structurant, permettant des connexions entre pôles urbains et économiques ou des ouvertures interrégionales.

C'est dans ce cadre que la Commission Permanente du 13 septembre 2019 a sollicité la Région afin de l'accompagner dans deux projets, un situé au nord du département sur la RD 935 (commune de Sombrun, en Val-d'Adour-Rustan-Madiranais) et un second situé

dans le sud sur la RD 929 (lieu-dit Mounachou, sur les Coteaux), pour un montant total supérieur à 2 M€ HT, assorti d'une demande de subvention de 0,6 M€.

Cette demande de subvention a été approuvée le 13 décembre 2019 par l'assemblée régionale.

## **CHIFFRES CLÉS:**

Montant des travaux : 2 M€ HT Subvention régionale : 600 K€

# HARMONISER L'ENVIRONNEMENT

TRAVAUX DE RÉPARATION D'OUVRAGE D'ART SUR LA RD 125 (COMMUNE DE GEMBRIE, EN VALLÉE DE LA BAROUSSE)

Un batardeau a été réalisé pour des travaux d'ouvrage d'art sans impact sur l'environnement.

Un système a été pour la première fois mis en place dans le département des Hautes-Pyrénées pour les travaux de réparation d'ouvrage d'art sur la RD 125 (Gembrie)

Durant plusieurs semaines, un batardeau innovant a été utilisé pour effectuer les travaux sur le cours d'eau. Il s'agit d'un système de bâche auto-stable permettant de faire un barrage provisoire afin de réaliser les travaux de réparation au sec.

Les batardeaux sont habituellement réalisés en faisant des cordons de matériaux ou en utilisant des big-bags.

Avec ce système de batardeau innovant, la réalisation des travaux aura un impact réduit sur l'environnement par:

- une plus grande rapidité de mise en œuvre pour une intervention éclair;
- une mise en place manuelle sans nuisance sur le milieu aquatique par des engins lourds;
- pas d'apport exogène au cours d'eau (matériaux de construction...);
- une meilleure retenue des éventuels polluants générés par les travaux.

# **LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DES USAGERS**

EGIDE : ENVIRONNEMENT DE GESTION INTÉGRÉE DU DÉNEIGEMENT

La viabilité hivernale concerne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des usagers de la route, quelles que soient les conditions météo, durant la période hivernale.

Pour les équipes du Département, cela se traduit par la formalisation d'une organisation spécifique pour une période s'étendant de la fin novembre au début du mois de mars, durant laquelle les moyens d'interventions sont renforcés (nombre d'agents d'astreinte). Cette adaptation est nécessaire afin de pouvoir intervenir efficacement entre 5h00 du matin et 20h00 sur tout le réseau routier départemental et d'informer les usagers des conditions de circulation sur le site d'information routière en continu, INFOROUTE.

Le projet EGIDE (Environnement de Gestion Intégrée du DÉneigement) engagé par le Département, va permettre à terme, d'assurer la qualité de l'information donnée à l'usager, en faisant remonter celle-ci directement depuis l'engin d'intervention, et améliorer les conditions de gestion des opérations (assistance au pilotage des engins d'intervention, sécurisation des intervenants).

Pour cela, les engins d'intervention sont équipés progressivement de dispositifs permettant de transmettre l'information en temps réel à une interface logicielle.

Ce dispositif permet aux responsables d'astreintes de suivre l'évolution des opérations en temps réel, d'assurer la sécurité des agents qui interviennent et d'optimiser les circuits de traitements.

Ce projet permettra en outre :

- · le déploiement d'un serveur de cartographique dédié;
- · l'optimisation des données entre le système d'exploitation du déneigement et le

système d'information aux usagers INFO-**ROUTE:** 

- l'amélioration de l'information aux usagers par l'installation de webcams;
- · le développement et l'intégration de services de prévisions météorologiques dans les outils d'exploitation en s'appuyant sur des relevés terrain.

EGIDE est donc un projet innovant qui permet, grâce aux technologies numériques, de fiabiliser les moyens d'actions qu'engage le Département pour assurer la viabilité routière hivernale et d'informer les usagers en continu.



# **QUI FAIT QUOI EN AGGLOMÉRATION?**

# DÉFINIR L'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DÉPARTEMENTAL

Le Domaine Public Routier Départemental constitue un bien public, dont la conservation est une préoccupation constante du Département, en sa qualité de gestionnaire de la voirie.

Pour que ce domaine soit préservé, il est essentiel que des règles soient écrites et communiquées. Le règlement de voirie établit très précisément les dispositions administratives et techniques, relatives à l'occupa-

sation du Domaine Public Routier Départemental. Ce règlement est élaboré en concertation avec des représentants de collectivités ou intervenants sur la voirie. En outre, les services du Département ont rédigé une tion temporaire et à l'utili- annexe portant sur la répartition de l'entretien des routes départementales en agglomération, afin d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble des territoires dans une logique de continuité et de fluidité d'itinéraire.

# LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

## **BRIGADES BLANCHES**

Le Département, à travers sa politique en faveur de l'emploi, a mis en place un partenariat avec deux structures locales d'insertion par l'activité économique pour l'entretien, la réfection et la mise en sécurité des abris voyageurs des Hautes-Pyrénées (hors agglomération tarbaise).

57 abris voyageurs et poteaux d'arrêt répartis sur le territoire, ont fait l'objet d'une opération d'en**tretien.** Cette maintenance sera assurée durant deux ans par « Villages Accueillants » en tant qu'Atelier et Chantiers d'Insertion et « Entraide Services ».

« Villages Accueillants » réalise notamment des travaux de Bâtiment et « Entraide Services » est une Association Intermédiaire qui dispense des activités d'entretien et de nettoyage par le biais d'une mise à disposition de personnels.

Cette commande permet l'emploi de personnes en

situation précaires notamment de bénéficiaires du RSA. Ainsi, le Département agit pour l'insertion, la professionnalisation et l'accompagnement vers l'emploi de personnes, tout en continuant à améliorer la qualité du service de transport en apportant meilleur confort et sécurité aux voyageurs.

N'oublions pas qu'outre les aléas climatiques, les incivilités volontaires, graffitis et affichages sauvages sont la 1ère cause de dégradation des abris voyageurs altérant ainsi la qualité et le bon fonctionnement du service public rendu.



# **UN DÉPARTEMENT DE PLUS EN PLUS CONNECTÉ!**

# LE TRÈS HAUT DÉBIT

L'année 2019 a permis de conforter dans les faits l'accordcadre signé pour le déploiement du Très Haut Débit, entre l'opérateur Orange, le Département des Hautes-Pyrénées et la Préfecture. La feuille de route reste de mise : 100 % de Très Haut Débit à

horizon 2024 et sans impact sur les finances publiques. Le réseau FTTH s'est ainsi déployé sur des dizaines de communes.

Le Département et la régie Hautes-Pyrénées Haut Débit ont travaillé de manière assidue depuis cette signature, pour accompagner aussi la montée en débit de certains nœuds de raccordement et pallier à des limitations de débit. Ces solutions technologiques permettent d'obtenir une desserte optimisée de manière ciblée et pertinente, sur des zones de notre département qui ne pourraient pas attendre un calendrier trop long.

Le Réseau d'Initiative Publique (RIP) est bien constitué pour poursuivre son développement dans le domaine des entreprises et des services publics (établissements hospitaliers, scolaires, collectivités locales, ...). Un effort est porté sur la desserte en fibre optique des cœurs de villes et villages, grâce à un produit « tout en un » du catalogue de la Régie HPHD.

Les projets communs, Orange, Département et Etat, permettent d'être en phase avec le programme national d'investissement sur l'avenir et notamment la mise en œuvre de la fibre optique au domicile et au sein de l'entreprise pour l'ensemble du territoire.

Ce chantier considérable d'équipement du territoire départemental se réalise sans intervention financière de la collectivité et a des incidences fortes sur l'emploi et l'attractivité de notre département, notamment chez les entreprises sous-traitantes.

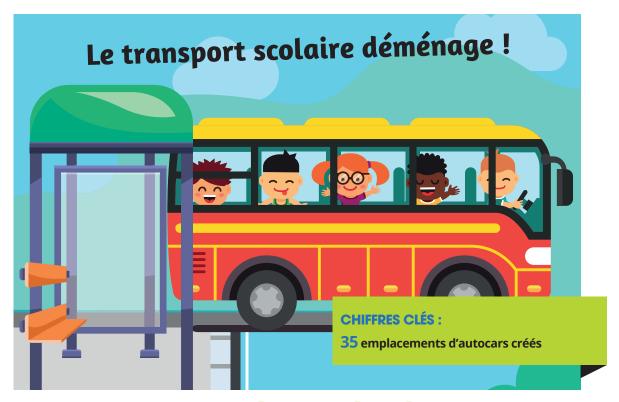
Le Département a accompagné ce projet d'envergure par la réussite de la première promotion de la formation « Installateur de réseau Fibre Optique » dédiée au public en réinsertion et en recherche d'emploi, en partenariat avec la Région Occitanie, l'Ecole des Métiers des Hautes-Pyrénées et Orange.



Adossé à notre réseau départemental de Télévision Numérique Terrestre (TNT), à notre travail partenarial avec l'Etat sur la résorption de zones blanches et grises en téléphonie mobile et sur l'acquisition de tablettes pédagogiques pour les collégiens et leurs professeurs, c'est un ensemble de marqueurs forts d'une politique départementale qui conforte la volonté des Hautes-Pyrénées de participer à la modernisation et à l'attractivité de son territoire.

## **CHIFFRES CLÉS:**

469 communes desservies 140 000 logements raccordables 1 technologie numérique supérieure



# LA GARE ROUTIÈRE DÉMÉNAGE I

# CRÉATION DE LA GARE ROUTIÈRE PIERRE DE COUBERTIN

La gare routière des autocars scolaires, avenue Pierre de Coubertin à Tarbes, a été inaugurée le vendredi 6 septembre 2019.

Ces travaux ont consisté entre autres à la reconstruction des trottoirs, de la chaussée et des places de stationnement, à la mise en place de mobilier urbain (corbeilles de propreté, potelets) et à la mise en place d'abribus. Ainsi, 35 emplacements d'autocars ont été créés, avec des bordures de quai surélevées et conformes aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

Le sens de circulation a été inversé sur la partie ouest afin d'assurer la sécurité des usagers. Ce changement permet aux élèves de descendre directement sur le terre-plein central, en toute sécurité.

#### **Horaires:**

- · Le matin, les navettes à destination des établissements démarrent à 7h40;
- · Après les cours, les autocars à destination des différentes communes démarrent à 17h25, 18h25 et 12h25 le mercredi;
- Un service de navette assurera les dessertes des établissements vers la Gare Routière.

# Plan gare routière :

· Le matin, chaque établissement scolaire possède un quai attribué;

· Le soir, sur le même principe, les communes desservies ont également un quai affecté.

A noter que le stationnement des particuliers est autorisé le soir et le week-end, pour les événements sportifs notamment.

Ce projet a été mené en concertation avec la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, la Commud'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la ville de Tarbes, maître d'ouvrage des travaux.

# **UNE PAGE QUI SE TOURNE...**

FIN DE LA DÉLÉGATION TRANSPORTS. UNE COMPÉTENCE HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT

Promulguée en 2015, la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la RÉpublique) précise que la compétence transports devient une des compétences des Régions à partir du 1er septembre 2017, avec la possibilité de délégation aux Départements.

Le Département des Hautes-Pyrénées avait pu au travers d'une convention de délégation maintenir la continuité du service public jusqu'ici. Le 31 décembre 2019, les conventions de délégation de compétence passées avec la Région et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (pour les transports scolaires uniquement) ont pris fin.

Ainsi, la Région est devenue seule responsable de la compétence Transports, la CATLP ayant confié à la Région la responsabilité de l'organisation des transports scolaires sur le périmètre communautaire jusqu'au terme de l'année scolaire 2020 - 2021.

Un travail de collaboration mené entre les services départementaux, régionaux et com-

munautaires durant les années 2016 à 2018 a permis de transférer cette compétence en assurant une transition au bénéfice des usagers et des entreprises de transports et en permettant une coordination efficace des services.

L'organisation du transport destiné aux élèves en situation d'handicap reste une compétence départementale.

#### **CHIFFRES CLÉS:**

- 13 agents du Département en charge des transports ont été transférés à la Région
- 9 885 élèves usagers du transport scolaire
- 58 entreprises opératrices du transport scolaire (transporteurs et régies)
- 834 € coût moyen du transport d'un élève
- 70 € montant moyen financé par les familles, par an et par élève



# A ROUTES & TRANSPORTS



# TLP POURSUIT SON ENVOL!

# AÉROPORT TARBES-LOURDES PYRÉNÉES

Le trafic de l'aéroport Tarbes-Lourdes Pyrénées poursuit son évolution en 2019 avec 466 325 passagers transportés, soit + 0,92 % par rapport à 2018. Cette hausse de la fréquentation positionne l'aéroport TLP comme le 3ème aéroport d'Occitanie, après Toulouse et Montpellier en termes de trafic aérien.

Depuis avril 2019, la compagnie Ryanair a ouvert deux nouvelles lignes aériennes directes à destination de Dublin et de Lisbonne. Ces lignes sont opérées à raison de 2 vols par semaine, d'avril à octobre, et ont déjà rencontré un franc succès.

L'offre de lignes directes au départ de l'aéroport haut-pyrénéen s'est donc étoffée sensiblement puisqu'au total, 9 destinations européennes sont désormais proposées au départ de la région : Paris, Londres Stansted, Milan-Bergame, Rome, Bruxelles, Cracovie, Malte, Dublin et Lisbonne.

Pour rappel, l'aéroport TLP est géré par Pyrénia, syndicat mixte ouvert constitué de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées.

Le Département a contribué au fonctionnement de Pyrénia à hauteur de 1 136 849 € pour l'année 2019.

## **CHIFFRES CLÉS:**

466 325 passagers en 2019 à l'aéroport Tarbes-lourdes Pyrénées (+0,92%)

133 949 passagers sur la ligne Tarbes-Lourdes/ **Paris-Orly** 

149 822 passagers charters

# L'HYDROGÈNE POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## **HYPORT 2**

En 2019, le Conseil départemental s'est mobilisé dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'ADEME sur le thème des écosystèmes de mobilité hydrogène.

Ce projet, baptisé HYPORT 2, a été déposé par la SAS HYPORT composée d'ENGIE Cofely H2 France (51 %) et de l'AREC Occitanie (49 %), avec le partenariat de l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées et du Syndicat Mixte Pyrénia qui réunit 3 partenaires (Région Occitanie, Département des Hautes-Pyrénées et CATLP).

Ce projet s'articule autour de 2 composantes :

- · La production et la distribution d'hydrogène vert produit à partir d'énergies renouvelables, au travers d'une station de distribution visant à produire 330 kg d'hydrogène par jour grâce à une pile à combustible de 1 000 KW, à réaliser à proximité de l'aéroport :
- · Des usages en termes de mobilité, axés sur un périmètre correspondant à celui de l'agglomération Tarbes-Lourdes Pyrénées et concernant une vingtaine de partenaires publics et privés et 4 catégories de véhicules (véhicules légers, véhicules utilitaires, bus

et cars, poids-lourds). Les consommations cumulées d'une flotte de 130 véhicules permettent de rentabiliser la station de distribution.

Le projet HYPORT 2 innove également en proposant une formule de mise à disposition des véhicules hydrogènes comprenant la mise à disposition du véhicule, son entretien et le carburant H<sup>2</sup> en visant un coût équivalent à celui d'un véhicule diesel. Le surcoût d'investissement et d'exploitation serait pris en compte par l'obtention des subventions demandées dans l'appel à projet (50 % des coûts).







# **DÉVELOPPEMENT LOCAL**



# RENFORCER L'INCLUSION SOCIALE ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

## **FUROPE - SUBVENTIONS**

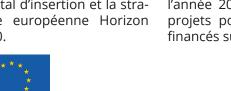
Le Département est chef de file de l'action sociale et de la politique d'insertion. Dans ce cadre, il pilote et gère, pour 2018-2020, une enveloppe de 2,66 millions d'euros délivrée par l'Union Européenne : le Fonds social européen (FSE).

L'objectif premier du FSE est de soutenir la création d'emplois de meilleure qualité dans l'UE et d'améliorer les perspectives professionnelles des citovens (ieunes, demandeurs d'emploi, inactifs, handicapés, salariés étudiants etc.), prioritairement en direction des groupes les moins qualifiés et les plus exposés au chômage et à l'exclusion.

Chaque année, le Département lance un appel à projets à destination des associations du territoire pour qu'elles puissent réaliser des actions en faveur des



publics en grande difficulté d'insertion. Dans ce cadre, le service Europe travaille en étroite collaboration avec le service insertion afin de s'assurer de la qualité et de la complémentarité de ces projets avec le plan départemental d'insertion et la stratégie européenne Horizon 2020.



Pour 2018-2020, le Département des Hautes-Pyrénées a atteint les objectifs fixés par le cadre de performance. Au vu de ses bons résultats, une enveloppe supplémentaire et exceptionnelle a été attribuée au Département pour l'année 2020. De nouveaux projets pourront ainsi être financés sur cette année.

# **PYRÉNÉES-PIRENEOS:** LES SAVEURS DES PYRENÉES À PARIS

# **EUROPE - COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**

Pyrénées-Pireneos est né de la volonté de 4 collectivités de promouvoir ensemble et conjointement leur territoire : les Pyrénées. Les Départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, la Province de Huesca et le Gouvernement d'Aragon ont décidé de créer un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT) afin de pouvoir mener une politique commune et cohérente à l'échelle du massif pyrénéen, tant en matière de promotion touristique que d'innovation territoriale. La première action de ce GECT a été de participer au Salon de l'Agriculture à Paris en 2019 au travers d'un stand commun.

Durant 10 jours, sur ce stand, les produits agricoles et viticoles bigourdans, béarnais, basques et aragonais ont été mis en valeur par l'entremise de 9 chefs de tables pyrénéennes réputées (4 espagnols et 5 français). Le tout, sous l'œil très attentionné d'agriculteurs et de viticulteurs regroupés sous la houlette des Chambres d'Agriculture, ambassadeurs auprès des visiteurs du salon pour mettre en exergue la qualité de production de ces « pépites ».

Seule consigne donnée : créer des recettes

associant des produits de part et d'autre des Pyrénées. Ainsi, les visiteurs ont pu déguster, par exemple, de l'échine de porc basque « Kintoa » à la truffe aragonaise et châtaigne des Hautes-Pyrénées, accompagnée d'un vin de Madiran. Au travers de cette promotion gastronomique, l'objectif était aussi d'inciter le visiteur à venir passer ses vacances sur ce territoire. Forts de ce succès, les partenaires ont tous formulé le souhait de renouveler l'expérience au prochain salon de l'Agriculture de Paris en 2020.



# **UNE POLITIQUE DE SOUTIEN À** L'ENVIRONNEMENT OPTIMISÉE

## **ENVIRONNEMENT**

Le Fonds Départemental de l'Environnement (FDE) qui existe depuis 1991, est dédié à accompagner différents types de projets : sentier d'éveil, éducation au développement durable notamment chez les scolaires, protection de la faune et de la flore, restauration d'espaces naturels et des cours d'eau.

L'année 2019 a été marquée par la refonte de ce fonds dans un contexte législatif, juridique, financier et sociétal qui a largement évolué dans le domaine de l'Environnement.

Pour animer cette réflexion, un groupe de travail composé de conseillers départementaux s'est réuni à plusieurs reprises autour de Jacques Brune, Président du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et de Bruno Vinualès, Président de la 2<sup>ème</sup> commission.

L'Assemblée Départementale du 6 décembre dernier a validé ces propositions qui se sont traduites par le vote de nouveaux règlements.

Le FDE a conservé son nom et s'articule autour de deux volets:

## « Milieux aquatiques »:

- · soutien aux actions innovantes et non-récurrentes d'amélioration du fonctionnement des bassins versants;
- · amélioration des connaissances de ce milieu pour mieux cibler les actions.

Les opérations d'entretien ou récurrentes ne sont plus finançables.

#### « Environnement »:

- · aménagement des sites Natura 2000;
- · éducation et sensibilisation à l'environnement par des opérateurs aux actions à portée départementale;
- amélioration des connaissances, soutien aux projets d'intérêt patrimonial, aux travaux de restauration de la trame verte et bleue et d'accueil du public.

Le volet « Randonnée » a été découplé de cette politique et fait l'objet d'un travail spécifique en 4ème commission.

Au-delà de ce volet subventions, le Département accompagne plusieurs partenaires parmi lesquels:

- · le Conservatoire National Botanique Pyrénées-Midi Pyrénées;
- l'Association préfiguratrice de création du futur Parc Naturel Régional Pyrénées Barousse Comminges;
- · le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE);
- le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) 65.

En interne, plusieurs agents sont chargés de cette mission environnementale:

- 2 techniciens pour des conseils techniques sur les cours d'eau et les milieux aquatiques (CATER);
- 1 technicien pour l'assistance à l'Exploitation des Stations d'Epuration (SATESE);
- 2 techniciennes pour l'animation scientifique et la surveillance du lac de Puydarrieux, classé NATURA 2000.

## CHIFFRES CLÉS:

405 projets subventionnés

Montant total d'aides versées 3 778 450 € Coût d'opérations aidées de 28 851 250 € HT

# **INVESTIR POUR LA REPRISE OU** LA CRÉATION D'HÉBERGEMENTS **TOURISTIQUES**

# **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE - RÉGIONAL PARTNER**

Dans le cadre de ses initiatives en faveur de l'attractivité des Hautes-Pyrénées, le Département a décidé de mobiliser un dispositif de prospection d'investisseurs dans les domaines de l'hébergement touristique et des loisirs.

L'arrêt d'activité de structures d'hébergement touristique laisse parfois les propriétaires (et donc les territoires) sans solutions, pour trouver des repreneurs et assurer le maintien des lits et de l'activité touristique.

Il a été décidé de renforcer l'accompagnement des vendeurs et l'accueil des investisseurs pour tenter de freiner, voire d'inverser la tendance dans les Hautes-Pyrénées, notamment sur les centres de vacances et l'hôtellerie.

Une mission de détection et de prospection de porteurs de projets en recherche d'opportunités a été confiée à l'entreprise Regional Partner - Pôle implantation tourisme. Sa prestation est basée sur des actions de marketing direct (site web, mailing ciblé, entretiens...) en direction d'un fichier qualifié

d'opérateurs (environ 1500 contacts : grands groupes, groupes familiaux et porteurs de projets individuels) en recherche d'opportunités d'implantation.

Le recensement des offres disponibles et l'accueil des investisseurs sont réalisés par Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement en lien avec un réseau d'acteurs institutionnels ou privés du département.

Au cours des 2 premières années, ce sont une cinquantaine de biens qui ont été qualifiés pour entrer dans le dispositif.

Les offres les plus attractives sont sélectionnées pour être mises en avant dans les opérations de marketing direct et l'ensemble du portefeuille sert à apporter des réponses les plus adaptées aux recherches des prospects.



# **DES BÉBÉS À LA PAGE**

# PREMIÈRES PAGES

2019 a été la seconde année de déploiement de l'opération « Premières pages » sur le département des Hautes-Pyrénées. Une opération visant à promouvoir le livre au cœur du lien social et familial.

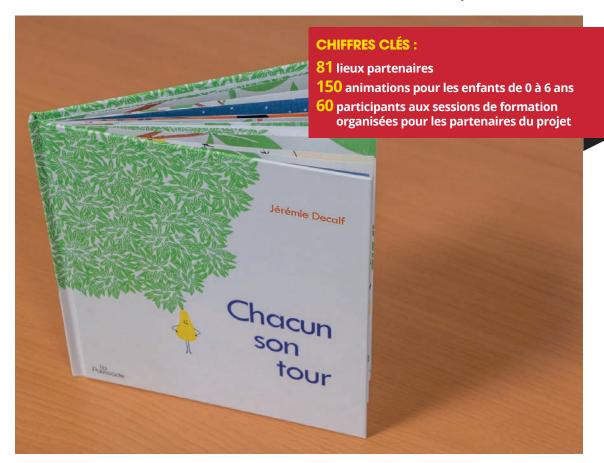
L'engagement du Département dans cette démarche s'inscrit dans la logique du schéma de développement social « Solid'action 65 » voté en 2017 par l'Assemblée départementale, dont une des ambitions est de concevoir l'action culturelle comme un vecteur de cohésion sociale. Dans cet esprit, l'opération « Premières pages », dont l'objectif principal est de promouvoir et de permettre l'accès à la lecture dès le plus jeune âge, permet aussi au Département et à ses partenaires de construire une dynamique de développement social local, essentielle pour notre territoire.

De mars 2019 à mars 2020, le Département a offert aux familles ayant accueilli un enfant, l'album « Chacun son tour » de Jérémie

DECALF. Il était à retirer dans les lieux partenaires de l'opération : les bibliothèques, les consultations PMI, les crèches, les relais d'assistantes maternelles...

Par ailleurs, de nombreuses actions autour du projet ont été déclinées sur l'ensemble du territoire: formations, spectacles, animations ou lectures.

Pilotée par la Médiathèque Départementale et le service de Protection Maternelle et Infantile du Département (PMI), en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, financé par le Ministère de la Culture l'opération « Premières Pages » mobilise aujourd'hui 81 lieux partenaires dans les Hautes-Pyrénées.





# LE PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR LES ADOS

11èME PRIX ADOS « HAUTES-PYRÉNÉES TOUT EN AUTEURS »

Créé en 2008, le Prix ados « Hautes-Pyrénées Tout en Auteurs » a pour objectif d'encourager le développement de la lecture plaisir chez les adolescents et de leur permettre de rencontrer des auteurs.

En 11 années, ce prix, devenu un rendez-vous incontournable, a su évoluer et se renouveller. deux évolutions majeures sont à noter en 2019:

- afin d'offrir aux ados plus de liberté dans leur choix de lecture, ce sont désormais 3 sélections différentes de 4 romans chacune :
- · des ateliers d'écriture ont été proposés à des groupes d'élèves des collèges de Pierrefitte-Nestalas et Arreau, encadrés et encouragés par l'équipe de la Médiathèque départementale et l'auteur Hervé Jubert ; les élèves se sont essavés avec enthousiasme à l'exercice. Une belle manière de (re)découvrir les 12 titres sélectionnés et d'aborder le processus de création littéraire.

Le prix ados est désormais soutenu par la Direction Régionale des Affaires culturelles Occitanie.

#### Les trois romans primés en 2019 :

- « Miss Dashwood : de si charmants bambins! » de Gwénaëlle Barusssaud:
- « 1749 miles » de Fabienne Blanchut ;
- « Stabat Murder » de Sylvie Allouche.

#### **CHIFFRES CLÉS:**

1076 votants

1 semaine de rencontres avec 8 auteurs sélectionnés

69 rencontres organisées

1 477 participants à ces rencontres

350 personnes présentes à la remise des prix

# **UNE BALADE ARTISTIQUE DE MOZART À YAROL POUPAUD!**

#### **ESCALES D'AUTOMNE**

Depuis de nombreuses années grâce aux Escales d'Automne, le Département propose en partenariat avec des collectivités et des associations culturelles sur tout le territoire, des spectacles pour tous les goûts et tous les publics.

En 2019, la programmation des Escales a été particulièrement riche en propositions artistiques diverses pour le bonheur des spectateurs plus nombreux chaque année.

Du théâtre bien sûr : en duo. en trio ou seuls en scène, les artistes ont fait vibrer le public, le plongeant à la fois dans la littérature danoise sous un ciel étoilé au col du Beyrède, israélienne le temps d'un cabaret musical, dans le mythe de Tristan et Yseult, ou encore l'humour de Pierre Desproges ou Guy de Maupassant dans un surprenant théâtre d'objets.

Une diversité encore plus affirmée pour la musique : du classique à toutes les formes de musiques actuelles, de Mozart et Haydn au rock en passant par l'électro, le blues, le rap, le jazz expérimental mais aussi la chanson française.

Bref, des Escales pour tous les goûts et pour toutes les oreilles!

#### CHIFFRES CLÉS:

16 sites dédiés aux Escales d'Automne 3 281 spectateurs





# **VOYAGE DANS LES PYRÉNÉES** AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE!

**EXPOSITION « ALIX »** 

L'abbaye de l'Escaladieu a accueilli durant tout l'été l'exposition « Studio Alix, un siècle de photographie pyrénéenne ». L'histoire de ce studio photo, créé en 1907 à Bagnères-de-Bigorre par Alice Eyssalet, se conjugue notamment avec celle des Hautes-Pyrénées.

Les trois générations de photographes du studio Alix ont réalisé des centaines de milliers de clichés qui constituent aujourd'hui un véritable trésor patrimonial et mémoriel de notre territoire sur le plan économique, culturel et social. Pour cette exposition, l'association Ecrits de lumière, commissaire de l'exposition, a effectué une sélection de 150 clichés représentatifs de la diversité des sujets traités.

Sa forte fréquentation traduit le succès populaire de cette exposition tant auprès du public local que des touristes, tous touchés par ce « voyage dans le temps ». Les haut-pyrénéens ont réagi face à ces images si proches d'eux, comme en témoigne ce commentaire anonyme du livre d'or : « C'est avec beaucoup de nostalgie que l'on regarde ces photos qui nous ont suivis une bonne partie de notre vie. ». Les visiteurs de passage ont, quant à eux, été sensibles à la découverte du patrimoine des Hautes-Pyrénées, à travers de si belles prises de vue, allant parfois jusqu'à résumer

leur enthousiasme par le jeu de mots « Alix... au pays des merveilles!»

Succès confirmé par ce commentaire de l'équipe de Pyrénées magazine laissé dans le livre d'or : « Magnifique expo. Un témoignage très fort et précieux de la vie dans les Pyrénées ».

**CHIFFRES CLÉS:** 

150 clichés exposés 17 000 visiteurs

## **SOUVENIR LAURENT FIGNON**

#### MONTÉE DU GÉANT DU TOURMALET

#### Bernard Thévenet : « Je suis né à La Mongie le 14 juillet 1970! »

Cette édition qui ouvrait les festivités des 100 ans du Maillot Jaune a eu pour parrain Bernard Thévenet, double vaingueur du Tour de France.

Cette première victoire sur le Tour de France, un jour de fête nationale, a véritablement lancé sa carrière professionnelle. De coureur « probatoire », il devient coureur cycliste professionnel à part entière.

Le Département a souhaité marquer ce succès en retraçant fidèlement, à La Mongie, la ligne d'arrivée qu'il avait franchie à l'époque dans un épais brouillard. Heureusement, le

1er juin 2019, c'est sous un généreux soleil que Bernard Thévenet coupa symboliquement et avec beaucoup d'émotion le ruban sur cette ligne historique.

De plus, deux champions bigourdans, la basketteuse Céline Dumerc et le skieur alpin Adrien Théaux, ont honoré de leur présence cette journée en testant le vélo à assistance électrique. Ils ont partagé cet événement festif avec plus d'un millier de cyclistes venus accompagner le Géant jusqu'à ses quartiers d'été à 2 115 m d'altitude.



#### **DÉVELOPPEMENT LOCAL**



# THIBAUT PINOT, PRINCE DU TOURMALET!

#### **TOUR DE FRANCE**

Cette année 2019, le Tour de France s'est offert 2 jours dans les Hautes-Pyrénées. Une réussite due notamment à la mobilisation de 200 agents du Département.

Il y a bien longtemps que l'on n'avait pas connu un Tour de France aussi palpitant et indécis.

Les étapes pyrénéennes se sont révélées particulièrement sélectives et ne livrèrent leur verdict qu'au bout d'un formidable suspens. C'est au sprint que Simon Yates remporta l'étape Toulouse/Bagnères de Bigorre le 19 juillet, avant le contre la montre du lendemain à Pau.

L'étape reine fût, sans conteste, celle du 20 juillet entre Tarbes et le col du Tourmalet. Pour rappel, Le

Tourmalet est le col le plus emprunté par le Tour de France depuis le passage d'Octave LAPIZE, le 21 juillet 1910.

Pourtant, c'est seulement la 3<sup>ème</sup> arrivée au sommet dans l'histoire du Tour qui donna lieu cette fois à une victoire incroyable et plein de panache de Thibaut Pinot, qui s'envola dans les derniers hectomètres de cette ascension mythique!

On se souviendra longtemps des encouragements de Marc Madiot, son directeur sportif à quelques mètres de l'arrivée.

Le succès français fut parachevé par la deuxième place de Julian Alaphilippe qui conserva son maillot jaune et par un record d'audience pour cette arrivée au sommet du Tourmalet, avec plus de 7 millions de téléspectateurs sur France Télévision.

14 juillet et 14 et étape du Tour de France, ce fût 2 jours de Fête Nationale en 2019 dans les Hautes-Pyrénées!

# « LES SÉDENTAIRES D'AUJOURD'HUI **SONT LES DÉPENDANTS DE DEMAIN »**

#### CONFÉRENCE DU PROFESSEUR DUCLOS

Le Professeur Martine Duclos, Présidente du Comité Scientifique de l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS), a tenu une conférence devant les élus et les services du Département le 19 avril 2019 sur le thème de la Sédentarité. Un thème qui concerne tout particulièrement le Département, en tant que chef de file de l'action sociale et de la dépendance.

L'altération de la qualité de vie, la perte d'autonomie et l'impact sur les proches devenus aidants pèsent lourdement et cruellement sur de nombreux haut-pyrénéens.

La sédentarité, largement induite par notre mode de vie, est une véritable bombe à retardement. Elle tue plus que le tabagisme!

#### Moins 23 % de capacités cardio-respiratoires chez les adolescents en 30 ans !

Cet effondrement corrélé à l'essor des transports passifs, à la part croissante des loisirs sédentaires, notamment par la multiplication des écrans dès le plus jeune âge, est un

indicateur extrêmement alarmant car il est prédictif de la mortalité.

#### La sédentarité est un poison... l'antidote, c'est le mouvement!

Le Professeur Duclos a démontré combien il est essentiel de produire du mouvement chaque jour avec un double objectif: augmenter le temps consacré aux activités physiques et diminuer celui passé assis. Il faut, par exemple, interrompre la position assise toutes les heures et se mettre en mouvement pendant au moins une minute. Simple et pourtant...





# « FAIRE BOUGER LES HAUTES-PYRÉNÉES »

#### HAPY MOUV'

#### HaPy Mouv' est une démarche globale du Département qui vise au sens propre à « faire bouger les Hautes-Pyrénées ».

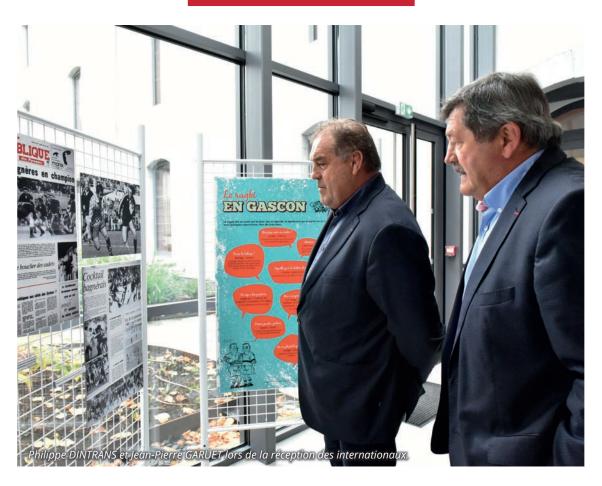
De la petite enfance jusqu'au grand âge, à tous les stades de la vie, une activité physique régulière et adaptée est un gage essentiel de santé, de bien-être, mais aussi de réussite scolaire. Il est scientifiquement démontré que l'activité cérébrale est stimulée par celle du corps. Les capacités académiques des élèves s'en trouvent renforcées. L'attention, la mémorisation, la compréhension et la créativité sont améliorées. Le Département mène des actions au sein des collèges, en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques, afin de sensibiliser les élèves car les années de l'adolescence sont particulièrement précieuses pour constituer leur capital santé.

Cette démarche du Département s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale Sport Santé 2019-2024 dévoilée par les Ministres des Sports et de la Santé, dans laquelle les collectivités territoriales sont encouragées à « promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive à tous les âges de la vie de manière régulière, durable et adaptée et à lutter contre les comportements sédentaires dans la vie quotidienne». Elle a également été présentée au Professeur Duclos qui l'a plébiscitée.

#### 2019 : Une année réussie pour HaPy Mouv'

- · Les Minutes HaPy Mouv' conçues et réalisées par l'ODS, sont désormais mises en ligne sur le site de l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité.
- · Le teaser du court métrage « Le Projet HaPy Mouy' » a été diffusé en introduction de la conférence des 10èmes Rencontres de Biarritz le 29 novembre 2019, intitulée
- « Les femmes et l'activité physique, un enjeu pour demain ».
- · La démarche HaPy Mouv' a été présentée lors du Congrès International CAPAS Cité « Promotion de l'activité physique, des connaissances pour agir », qui s'est tenu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarbes le 15 février 2019.

#### **B** DÉVELOPPEMENT LOCAL



# **HAUTES-PYRÉNÉES, TERRE DE RUGBY**

EXPOSITION RUGBY BIGOURDAN - JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Alors que la neuvième Coupe du Monde de rugby battait son plein au Japon, la Direction des Archives et des Patrimoines a proposé une exposition sur les heures fastes du rugby Bigourdan.

Ce travail s'est appuyé sur le fonds privé du journaliste sportif Jean-Paul REY décédé il y a peu, fonds déposé par son épouse en début d'année. Les clubs de Tarbes, Lourdes et Bagnères-de-Bigorre ainsi que leurs stades et joueurs célèbres ont été habilement mis en lumière. Grâce à la collaboration de l'Office Départemental des Sports, les quelques 200 visiteurs ont également pu s'essayer au tir de pénalité!

Parallèlement, les restaurateurs des Archives accompagnés d'agents de la même direction et de la restauratrice des Archives municipales de Tarbes, ont animé des ateliers créatifs de papier marbré. Petits et grands

se sont émerveillés devant le procédé assez magique du transfert des couleurs sur le papier!

Cette exposition a été clôturée le 18 octobre en présence des internationnaux bigourdans.

#### **CHIFFRES CLÉS:**

#### 200 visiteurs

70 participants aux ateliers créatifs de papier marbré

# L'EXPOSITION "LA LENGA DE NOSTA", UNE EXPOSITION DÉDIÉE À LA "LANGUE DU PAYS"

#### L'EXPAUSICION "LA LENGA DE NOSTA", UA EXPAUSICION DEDICADA A LA LENGA DEU PAÍS / CULTURE OCCITANE

Qu'ei aquò ? Cette exposition dédiée à la langue occitane présente les origines, les usages, les évolutions d'une langue qui concurrença le latin dès le moyen-âge, jusqu'à ce qu'elle soit progressivement abandonnée au XX<sup>ème</sup> siècle, au profit du français.

Qu'ei aquò ? Aquera expausicion dedicada a la lenga occitana que presenta las originas, eths emplecs, l'evolucion d'ua lenga de qui concurençava eth latin autanlèu l'edat mejan, dinc a qu'estósse abandoada progressivament au profit deu francés.

Aujourd'hui, l'occitan-gascon reste très présent dans notre quotidien, tant dans la

toponymie que dans le langage courant.

Uei, l'occitan-gascon que demora hèra present de tot dia autant ena toponimia coma laguens eth lengatge corent.

#### CHIFFRES CLÉS:

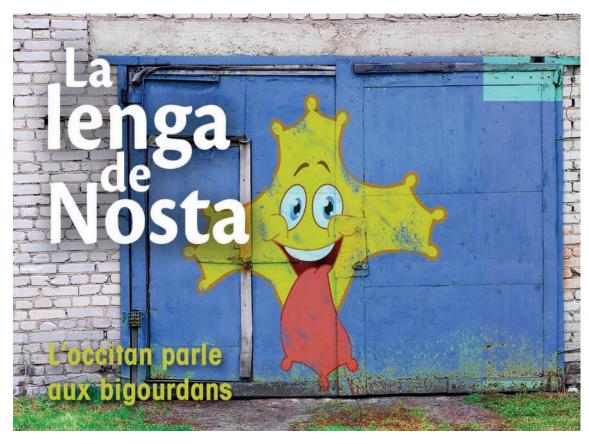
3 150 entrées

2 concerts

Conférences/ateliers autour du patrimoine et de la langue occitane

1 escape game

2 ateliers pour enfants en gascon



# **ENCOURAGER L'ENGAGEMENT DES JEUNES**

#### CHANTIERS JEUNES - ANIMATIONS - PATRIMOINE

En 2019, ce sont plus de 200 jeunes qui ont participé à un chantier « culture et patrimoine » sur le territoire des Hautes-Pyrénées!

En cinq ans, ce dispositif partenarial piloté par le Département est devenu un réflexe dans l'élaboration de projets des structures jeunesses locales.

Le patrimoine et la culture sont désormais des points de gravité autour desquels les jeunes sont sensibilisés à l'engagement citoyen.

Nettoyage d'un lavoir à Séméac, mise en valeur d'un ancien moulin à Sarriac-Bigorre,

création d'un graff à Soues, réalisation d'un court-métrage à Venise plage, inventaire des collections du musée de Lourdes font partie des 21 chantiers financés par le Département, l'Etat, la CAF et le GIP politique de la ville à hauteur de 27 943 €.

#### CHIFFRES CLÉS:

21 chantiers jeunes réalisés dans le département dont 3 chantiers internationaux 240 participants entre 11 et 29 ans









# L'ÈRE DU DIGITAL

#### LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES

La dématérialisation des procédures se développe car, au-delà de l'obligation dans certains domaines, elle comporte de nombreux avantages : économies de temps et de papier, rapidité et accessibilité de l'information pour les usagers, facilité de partage et de contrôle pour les services, simplification des procédures...

Concernant spécifiquement l'administration des marchés et de la comptabilité, le Département a redoublé d'efforts pour accélérer la dématérialisation en tant que levier pour simplifier et accélérer les procédures. La majeure partie de la chaîne achat / comptabilité est ainsi dématérialisée :

- Mises en concurrence et passation de marchés (2018);
- Echanges avec les candidats par lettre en recommandé électronique (2019);
- Déroulement des commissions d'appel d'offres (2015);
- Transmission des marchés soumis à mise en concurrence et des arrêtés de délégation de signature au contrôle de légalité de la Préfecture (2019);
- Emission et réception des factures (2017 à 2020);
- Certification du service fait (2019);
- Signature des bordereaux de mandat de paiement et de titre de recette (2019).

En projet : transmission dématérialisée du budget au contrôle de légalité en 2020 et signature des marchés publics

#### Candidatures en ligne

Afin de faciliter la relation avec les usagers, la DRH a développé en lien avec la Direction des Systèmes de l'Information et du Numérique de nouvelles applications visant à simplifier les procédures. L'une des premières étapes consiste à permettre aux candidats pour un poste de formuler leur demande de recrutement directement en ligne.

Dorénavant, pour déposer une candidature spontanée, une demande de stage ou répondre à une offre d'emploi du Département, plus besoin de se déplacer ou de poster un courrier. Il suffit de se rendre sur le site hautespyrénées.fr à la rubrique « Le Département » et d'ouvrir la rubrique « les offres d'emplois ». Très simplement, le candidat remplit un formulaire dématérialisé avec les éléments individuels permettant d'identifier son acte de candidature.

De plus, ce nouveau service dématérialisé garantit une traçabilité des candidatures et garantit l'obtention d'une réponse. Ce service de « candidathèque » est ouvert depuis

le mois de juillet 2019 dans le cadre de la Gestion Relation Usagers (GRU): en 6 mois, plus de 550 demandes ont ainsi été traitées plus rapidement que la voie postale. Tout cela est rendu possible grâce à la mobilisation des équipes techniques de la Direction des Systèmes de l'information et du Numérique qui accompagne l'ensemble des services pour le développement de ces nouveaux usages.



# LES HAUTES-PYRÉNÉES ET LE GERS S'ENGAGENT AVEC LA RÉGION **POUR LA TRANSPARENCE DES DONNÉES PUBLIQUES**

#### OPEN DATA



#### Le Département sur le bout des doigts. En quelques clics, le Département vous ouvre l'accès à toutes ses données publiques.

Le mardi 25 juin 2019 à Auch, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et le Conseil départemental du Gers ont officialisé leur engagement partenarial pour la mise à disposition des données publiques.

Dans le cadre de la loi pour une « République numérique », et conformément à sa volonté d'engager une nouvelle dynamique en matière d'accès aux données publiques, la Région a lancé en 2018 un portail dédié à l'Open Data en Occitanie. Au-delà de l'ouverture des don-

nées concernant l'institution régionale, cette démarche ambitieuse prévoit également l'accompagnement des territoires dans la publication de leurs propres données.

#### Le Département des Hautes-Pyrénées a ouvert son portail Open Data en septembre 2018 et a publié à ce jour près de 55 jeux de données.

Notre collectivité a souhaité participer à la dynamique de la Région Occitanie de mutualisation de la plateforme Open Data afin de favoriser l'ouverture des données publiques et de permettre une visibilité régionale aux données issues de notre territoire.

Par ailleurs, le Département des Hautes-Pyrénées a été sélectionné par l'association Open Data France pour participer au programme national Open Data Locale 2 visant à accompagner les collectivités territoriales du département dans la démarche Open Data.

#### TOP 5 des jeux de données les plus consultés:

- Planning des déploiements FTTH
- · Conseillers départementaux des Hautes-Pyrénées
- Assistants maternels agréés à ce jour dans les Hautes-Pyrénées
- · Sectorisation des collèges publics des Hautes-Pyrénées
- Secteurs des sites des Maisons Départementales de la Solidarité des Hautes-Pyrénées

#### **CHIFFRES CLÉS:**

55 Jeux de données

15 applications

**6 731** utilisateurs en 2019

**31 290** pages vues



# **CHAQUE JOUR PLUS PROCHE DE VOUS**

La révolution numérique bouleverse sans arrêt notre quotidien et impacte directement nos pratiques professionnelles, tant sur le plan de la communication que sur le plan administratif. La Collectivité a lancé depuis plus de 3 ans maintenant le projet HaPy Contact, qui vient améliorer en continu nos pratiques et réinvente chaque jour notre relation à l'usager. A travers cette démarche, le Département tend à accompagner la transformation digitale de l'administration et l'inclusion numérique grâce à de nouveaux outils de traitement de la demande plus simples, plus intuitifs et plus collaboratifs.

#### Surfez sur la vague hautespyrenees.fr

C'est dans cet esprit d'amélioration de la relation avec les usagers, qu'a été pensé le nouveau site internet du Département : un nouveau design, une nouvelle interface de relation-usager, une meilleure lecture du fonctionnement de la collectivité, un lien renforcé vers nos réseaux sociaux...

Ainsi, il permet une navigation facilitée à l'usager grâce notamment **au compte citoyen** et aux différents

services en ligne. Ces fonctionnalités dites de **Gestion** Relation Usager (GRU) permettent une personnalisation des échanges avec l'administration et une meilleure expérience usager. Ce dernier peut ainsi nous contacter de manière très simple, en quelques clics, et suivre l'évolution de sa demande en temps réel.

De plus, l'ensemble des échanges est enregistré et un coffre-fort électro**nique** stocke les documents essentiels dans un espace sécurisé.

L'espace « Mes services en ligne » s'étoffe au fil du temps pour faciliter les démarches des usagers. Ces fonctionnalités numériques viennent enrichir notre accueil et notre qualité de service rendu, tout en améliorant et simplifiant nos pratiques.

#### RESSOURCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### Le Département fait son nid sur Twitter et débarque sur Instagram!

Déjà présent activement sur Facebook avec plus de 42 000 abonnés, le Département s'est lancé sur deux nouveaux réseaux sociaux bien connus des internautes: Twitter et Instagram.

Twitter est le média du microblogging, basé sur une communication publique en ligne très courte. Il permet à la Collectivité d'informer un grand nombre de personnes de manière instantanée. Instagram quant à lui est le réseau social des jeunes, véritable vecteur d'une communication visuelle.

Ainsi, la présence du Département sur les réseaux sociaux se renforce, se profession-

nalise, et s'étend avec agilité à ces nouveaux médias pour offrir aux usagers une actualité rapide, fiable et continue.

Il s'agit de mieux informer les usagers dans leur diversité de profils et d'habitudes avec un positionnement et un plan éditorial clairs.

Les médias sociaux sont aujourd'hui un moyen simple et direct de diffuser des informations vers les usagers, de dialoguer et interagir avec eux en leur offrant de nouveaux services à valeur ajoutée.

#### Médiation numérique

Dans le prolongement des ateliers de midi animés en interne par la Collectivité, une formation est proposée par la Direction générale des Services aux agents volontaires centrée sur les nouveaux outils numériques.

Cette formation-action menée sous un format participatif et ludique permet de sensibiliser l'ensemble des agents sur les différents outils et services numériques déployés par la Collectivité : le site web, le compte citoyen numérique, les services en ligne,

les réseaux sociaux, l'Open Data... La sécurité informatique et la protection des données personnelles sont également au programme.

Ces actions de sensibilisation au numérique ont rencontré un vrai succès auprès des agents et se poursuivront à l'avenir afin de proposer le meilleur service possible aux usagers.

**CHIFFRES CLÉS:** 



#### RESSOURCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE



# GARANTIR LES ÉQUILIBRES DE LA COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE

#### **Ressources Humaines**

Au 31 décembre 2019, le Département comptait 1.780 agents, dont 1.448 agents permanents (90 % d'agents titulaires), 72 agents non permanents, 3 apprentis et 257 assistants familiaux. L'âge moven des agents est de 47 ans.

Travailleurs handicapés: 98 agents, soit 6.76 %

#### **CHIFFRES CLÉS:**

1 304 agents stagiaires ou titulaires

**216** agents non titulaires dont **72** agents non permanents

3 apprentis

**257** assistants familiaux

10,42 % des agents exercent leur activité à temps partiel,

89,57 % à temps plein.

#### **Budget 2019 et Ressources Humaines**

Les charges de personnel s'élevaient en 2019 à 66.319.944 €, soit 22.96% des dépenses de fonctionnement du Département.

La masse salariale est de 62.981.654 €, soit un salaire annuel net moyen de 22.399 €.

EFFECTIF PERMANENT	Nombre d'agents	%
Cabinet, collaborateurs de groupes	22	1,52 %
DGS, Direction des assemblées, Direction de la communication	18	1,24 %
Direction de l'éducation et des bâtiments	241	16,64 %
Direction des routes et des transports	430	29,70 %
Direction de la solidarité départementale	473	32,67 %
Direction des ressources et de l'administration générale	124	8,56 %
Direction du développement local	98	6,77 %
Autres	42	2,90 %
TOTAL	1.448	100 %

# FINANCES - RATIOS LÉGAUX

Les contraintes budgétaires actuelles conduisent le Département à opérer une nécessaire gestion rigoureuse des moyens de fonctionnement, mais sans remise en cause du service rendu.

Pour mener à bien ses missions, le Département s'appuie sur des services supports. La Direction Générale des Ressources est chargée de mettre à disposition des différents services et agents de la collectivité, les moyens en ressources humaines, informatiques et logistiques.

Garantir les grands équilibres, mettre en œuvre une gestion maîtrisée du budget, accompagner la collectivité d'un point de vue légal et dans le respect des procédures publiques, manager les ressources humaines notamment au travers d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, ou déployer la stratégie informatique sont autant de missions développées au quotidien par les agents de la Direction des Ressources et de l'Administration Générale.

Les indicateurs financiers du rapport d'activité ne sont que la traduction en chiffres d'une réalité opérationnelle au service du territoire départemental.

#### **Compte Administratif**

	CA 2018	CA 2019
Solidarité	192 425 029	195 868 603
Routes et infrastructures	51 932 070	51 075 295
Aménagement rural et développement local	23 952 202	24 231 988
Enseignement	15 555 826	13 880 876
Sécurité et incendie	11 361 984	11 439 324
Transports	652 863	750 950
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	7 592 781	7 473 508
Pour les routes et les infrastructures en invest.	23 097 124	22 825 373
Aménagement rural	11 069 415	12 376 226
Collèges et bâtiments	5 141 573	3 574 932

#### Informations financières (ratios légaux)

	CA 2018	CA 2019
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 251 €/hab	1 268 €/hab
Produit des impositions directes / population	436 €/hab	448 €/hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 405 €/hab	1 474 €/hab
Dépenses d'équipement brut / population	133 €/hab	147 €/hab
Encours de la dette au 1er janvier / population	716 €/hab	705 €/hab
Dotation globale de fonctionnement / population	219 €/hab	220 €/hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	23,70 %	24,09 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,72	0,72
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	93,60 %	90,20 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,48 %	10 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	50,90 %	47,80 %

# L'ANNUAIRE **DES SERVICES**

#### Pour joindre directement votre interlocuteur

par téléphone, composez le 05 62 56 puis les 4 chiffres mentionnés par mail: prenom.nom@ha-py.fr

#### Cabinet du Président

Directeur de Cabinet : Olivier GUYONNEAU (78 53)

#### Direction Générale des Services

Directrice Générale des Services : Chantal BAYET (78 60) Directrice des Assemblées : Anne-Marie FONTAN (78 61) Directeur de la Communication : Baptiste MAUREL (78 73)

#### Direction générale adjointe **Ressources et Administration** Générale

Directeur Général Adjoint : Pascal SAUREL (77 55) Directeur des Ressources Humaines: Xavier COURAGE (76 66)

Directeur de l'Administration et des Finances:

Jean MUR (77 53)

Directrice des Systèmes d'Information: Martine DOMEC-CABANNE (77.66)

#### Direction générale adjointe **Routes et Transports**

Directeur Général Adjoint : Philippe DEBERNARDI (72 61) Directeur des Routes: Franck BOUCHAUD (72 32)

#### Direction générale adjointe **Education et Bâtiments**

Directrice Générale Adjointe : Rozenn GUYOT (72 71) Directrice de l'Education : Marie-Bernard CLAVERIE (7272)

Directeur des Bâtiments: Christian LAUTRE (72 71)

#### Direction générale adjointe Solidarité Départementale

Directrice Générale Adjointe : Nathalie ASSIBAT (78 08) Directrice des Territoires : Gaëlle VERGEZ (78 08) Directrice Enfance Famille: Marie-Françoise ANDURAND (7363)

Directrice Insertion Logement: Véronique CONSTANTY (7365)

Directeur Autonomie: Frédéric BOUSQUET (78 06)

#### Direction générale adjointe **Développement Local**

Directeur Général Adjoint : Sébastien PIVIDAL (77 85) Directrice de l'Action Culturelle et de la Médiathèque: Dominique DESCLAUX (75 60) Directrice de l'Attractivité et des

Solidarités territoriales : Claude LAFFONTA (77 75)

Directeur des Archives et Patrimoines:

François GIUSTINIANI (76 21)

#### Organismes associés

Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités:

Daniel TULSA (71 01)

Initiative Pyrénées:

Marie-Laure NEAUME (79 65)

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme

et d'Environnement: Vincent DEDIEU (71 45)

Hautes-Pyrénées Haut-Débit :

Philippe COLLET (77 17)

Hautes-Pyrénées Sport Nature :

Pierre DESMALES (05 62 41 81 48)

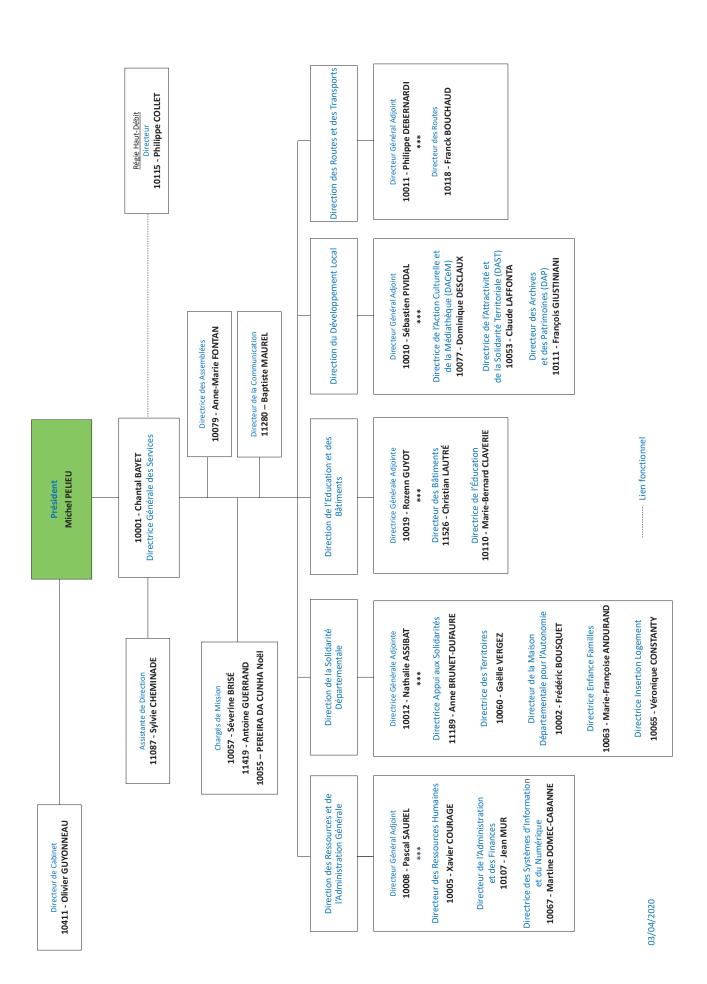
Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement:

Isabelle PELIEU (70 65)

Office Départemental des Sports :

Marc BRUNING (78 14) Syndicat Mixte du Pic du Midi:

Daniel SOUCAZE DES SOUCAZE (05 62 91 98 58)



# **LES SERVICES DÉPARTEMENTAUX**

#### HÔTEL DU DÉPARTEMENT

6 rue Gaston Manent 65000 TARBES 05 62 56 78 65 hautespyrenees.fr facebook.com/departementhautespyrenees

#### LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉ

#### **Les Bigerrions**

(MDS agglo Tarbaise) 37 boulevard du Martinet **65000 TARBES** 05 31 74 36 80 mds.lesbigerrions@ha-py.fr

#### **Gaston Dreyt**

(MDS agglo Tarbaise) Impasse de la Moisson 65000 TARBES 05 62 56 73 02 mds.gastondreyt@ha-py.fr

#### Saint-Exupéry

(MDS agglo Tarbaise) 8 rue du Comminges 65000 TARBES 05 31 74 36 50 mds.saintexupery@ha-py.fr

#### **Haut-Adour**

13 rue Caubous 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE 05 31 74 36 20 mds.hautadour@ha-py.fr

#### Coteaux Lannemezan -Neste Barousse

325 rue Thiers 65300 LANNEMEZAN 05 31 74 35 10 mds.clnb@ha-py.fr

#### **Pays des Gaves**

19 boulevard Roger Cazenave 65100 LOURDES 05 31 74 36 90 mds.paysdesgaves@ha-py.fr

#### Val d'Adour

445 avenue Jacques Fourcade 65500 VIC-EN-BIGORRE 05 62 96 74 23 mds.valdadour@ha-py.fr

#### **PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

Place Ferré 65000 TARBES 05 62 56 74 42

#### **MAISON** DÉPARTEMENTALE **DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Place Ferré **65000 TARBES** 05 62 56 73 50 mdph65.fr

#### **CONSULTATION DE** DÉPISTAGE **ANONYME ET GRATUIT**

Vaccinations Place Ferré 65000 TARBES 05 62 56 74 83

#### LES AGENCES DES ROUTES

Horaires d'ouvertures : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 le vendredi

#### Pays de Tarbes et du Haut Adour

1, rue Castelmouly 65200 BAGNERES-DE-BIGORRE 05 62 95 62 00 agence.bagneres@ha-py.fr

#### Pays des Coteaux

44, rue d'Astarac 65330 GALAN 0562491505/0531743890 agence.galan@ha-py.fr

#### Pays du plateau de Lannemezan des vallées des Nestes et Barousse

Le Pré Commun 65240 ARREAU 0562407500/0531743860 agence.arreau@ha-py.fr

#### **ARCHIVES DÉPARTEMENTALES**

5 rue des Ursulines 65000 TARBES 05 62 56 76 19 archives@ha-py.fr www.archivesenligne65.fr

#### Pays des Gaves

Route de Sarsan 65107 LOURDES 05 31 74 38 50 agence.lourdes@ha-py.fr

#### Pays du Val d'Adour

274, boulevard Lapalu 65700 MAUBOURGUET 05 62 31 74 38 80

agence.maubourguet@ha-py.fr

#### **TRANSPORTS**

Transports de personnes en situation de handicap

05 62 56 72 10 / 72 93 laetitia.missonnier@ha-py.fr

#### **INFOROUTE**

0825 825 065 inforoute.ha-py.fr

#### ABBAYE DE L'ESCALADIEU

65130 BONNEMAZON 05 31 74 39 50 abbaye-escaladieu.com

#### **ABBAYE DE** SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

65140 SAINT-SEVER-DE-RUSTAN 0562966567/0562965451 rabastens-tourisme.com

#### MÉDIATHÈQUE **DÉPARTEMENTALE**

**Boulevard Claude Debussy** 65000 TARBES 05 62 56 75 65 hapybiblio.fr

# **RAPPORT FINANCIER 2019**



### I. LES TENDANCES MARQUANTES

#### I.1. L'évolution des recettes et des dépenses

Le redressement des finances publiques nationales pèse toujours sur les choix politiques et économiques de la France. Il continue de reposer, pour une large part, sur la maîtrise des dépenses publiques. Un nouveau plan d'économies de 13 milliards d'euros (en cumulé) s'applique pour les collectivités territoriales, depuis 2018, et jusqu'en 2022. Combinant contrainte assortie de sanction (augmentation des dépenses de fonctionnement plafonnée à +1,2%) et objectif non contraignant (non augmentation de la dette), ces mesures s'imposent à notre Département. Une convention de juin 2018 en précise les modalités.

En 2019, le Département a fait le choix de voter des autorisations de dépenses en fonctionnement à hauteur du plafond imposé par l'Etat, de façon à faciliter le respect de cette limite. Sur cet exercice, le Département a dû trouver un équilibre entre sa capacité à assurer certaines dépenses obligatoires et non maîtrisables comme les allocations individuelles de solidarité (allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation handicap, et revenu de solidarité active), et sa volonté de maintenir un niveau important d'investissement, notamment pour soutenir le tissu économique et l'emploi.

Le Département a donc poursuivi les efforts mis en œuvre depuis huit ans pour préserver les équilibres budgétaires (optimisation des effectifs et non augmentation des dépenses courantes hors social), tout en menant à bien ses politiques.

#### 1.2. Le reste à charge sur les allocations individuelles de solidarité

La vocation première du Département reste le social.

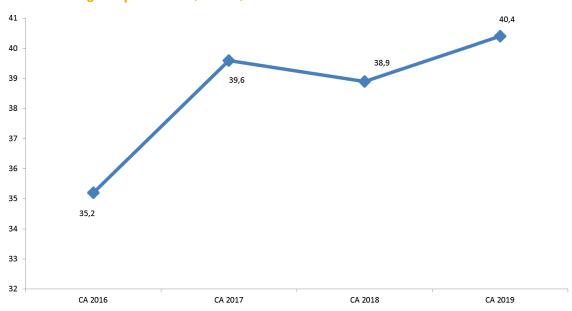
Le tableau ci-dessous retrace les dépenses et recettes afférentes aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), hors dépenses de personnel, et fait apparaître un reste à charge (RAC) pour le Département.

Dépenses Réelles APA,PCH,RSA	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
APA (651141/42/43/44)	43 244 410 €	47 711 247 €	49 967 094 €	51 567 877 €
PCH	7 641 467 €	8 229 872 €	8 250 836 €	8 476 745 €
RMI	0€	0 €	0 €	0€
RSA (65171/65172)	30 401 743 €	30 944 988 €	31 385 769 €	32 318 088 €
Total des AIS	81 287 620 €	86 886 107 €	89 603 699 €	92 362 710 €

Compensations	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Comp. RMI-RSA TICPE	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €	17 127 028 €
Dotation CNSA (APA)	14 295 589 €	15 297 979 €	18 180 725 €	18 151 278 €
Dotation CNSA (PCH)	2 130 285 €	2 271 226 €	2 374 727 €	2 344 603 €
FMDI	1 363 577 €	1 368 378 €	1 414 335 €	1 332 237 €
Fonds AIS (DCP)	6 509 419 €	6 683 832 €	6 817 808 €	7 194 453 €
Péréquation sup. AIS (fds solid)	4 644 949 €	4 509 241 €	4 833 270 €	5 846 636 €
<b>Total Compensations</b>	46 070 847 €	47 257 684 €	50 747 893 €	51 996 235 €

Reste à charge Département	35 216 773 €	39 628 423 €	38 855 806 €	40 366 475 €
Taux de reste à charge	43 %	46 %	43 %	44 %
Taux de couverture	57 %	54 %	57 %	56 %

#### Reste à charge Département (en M€)



Malgré la mise en œuvre de nouveaux dispositifs permettant de mieux compenser les charges liées aux AIS, le RAC n'a cessé de progresser de 2015 à 2019, malgré un léger infléchissement en 2018. Ce recul temporaire du RAC provient de la compensation supplémentaire du dispositif de l'APA2 à domicile, soit +4,8 M€ en 2018, prévue par la loi d'adaptation de la société au vieillissement. Néanmoins, ces mesures nouvelles ayant été mises en place progressivement à partir de 2016, le solde 2017 de cette dotation a été perçu sur l'exercice 2018, ce qui a faussé la comparaison des compensations de ces deux exercices, et qui explique l'infléchissement de la courbe ci-dessus.

#### I.3. Le soutien à l'économie par l'investissement

A l'inverse d'une majorité de Départements qui réduisent fortement leurs dépenses d'investissement, les Hautes-Pyrénées continuent depuis plusieurs exercices de soutenir l'activité par l'investissement, malgré une situation financière contrainte. Cet effort est essentiel pour le territoire.

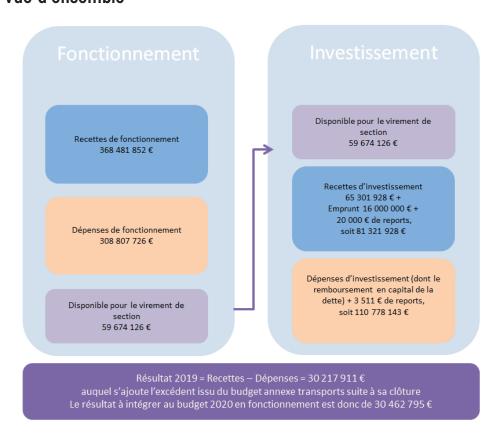
Après un léger infléchissement des réalisations en 2018, l'année 2019 s'inscrit quant à elle dans la même dynamique que 2017.

#### Comparaison entre le voté et le réalisé



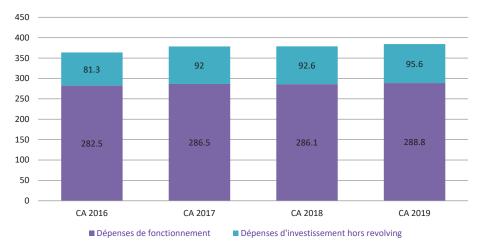
# II. LES DONNÉES BUDGÉTAIRES

#### II.1. Vue d'ensemble



#### II.2. Les dépenses

#### Dépenses réelles CA 2019 en M€ (hors revolving\*)



<sup>\*</sup> Un emprunt revolving est un outil à la fois de financement, mais aussi de gestion de trésorerie. Il nous permet, selon nos besoins, de procéder à des remboursements temporaires, en période de trésorerie élevée, générant ainsi des économies de fonctionnement.

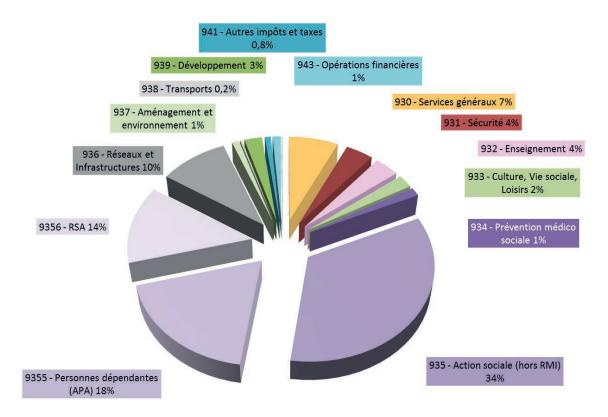
#### II.2.1. Section de fonctionnement

#### Taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement par année

Années	Budget total (M€)	С	A
2012	270,0	261,7	97%
2013	276,5	267,4	97%
2014	287,0	275,9	96%
2015	289,3	280,6	97%
2016	296,6	288,8	97%
2017	298,0	286,5	96%
2018	301,9	286,1	95%
2019	296,6	288,8	97%

Le taux de réalisation global pour 2019, en fonctionnement, se situe à 97 %, soit légèrement au-dessus des exercices précédents.

Dépenses réelles de fonctionnement par chap	itre fonctionnel
930 - Services généraux	20 349 050
931 - Sécurité	11 340 251
932 - Enseignement	10 194 800
933 - Culture, Vie sociale, Loisirs	6 484 026
934 - Prévention médico-sociale	4 143 492
935 - Action sociale (hors RMI)	98 555 491
9355 - Personnes dépendantes (APA)	53 764 317
9356 - RSA	38 693 367
936 - Réseaux et Infrastructures	28 249 922
937 - Aménagement et environnement	2 972 037
938 - Transports	750 950
939 - Développement	7 241 126
941 - Autres impôts et taxes	2 418 213
943 - Opérations financières	3 348 522
944 - Frais de fonctionnement groupes d'élus	288 373
Total	288 793 936



#### Encadrement des Dépenses Réelles de Fonctionnement

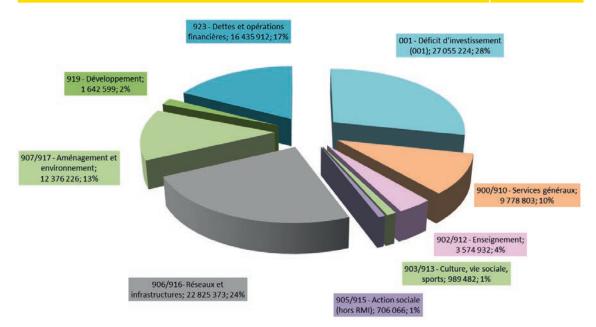
Le plafond imposé par l'Etat sur l'augmentation des DRF en 2019 détermine un maximum autorisé de 288,8 M€. Ce montant correspond à une évolution de 1,2% du compte administratif (CA) 2018 retraité.

Le montant des DRF de 2019 (288 793 936 €) est, après application des retraitements prévus dans le cadre de la contractualisation, de 287,2 M€. Le Département des Hautes-Pyrénées a donc bien respecté le plafond pesant sur ses dépenses de fonctionnement.

#### II.2.2. Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 95,6 M€, hors emprunts revolving, au CA 2019.

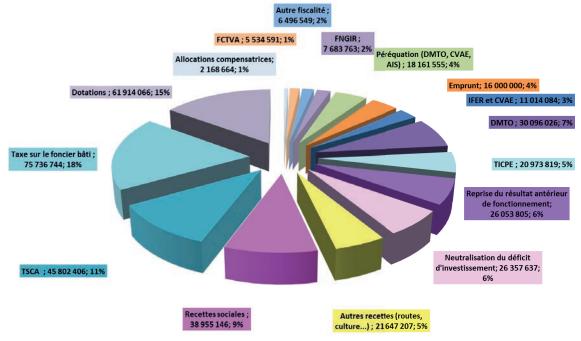
Dépenses réelles d'investissement par chapitre fonctionnel	
001 - Déficit d'investissement	27 055 224
900/910 - Services généraux	9 778 803
901 - Sécurité	99 073
902/912 - Enseignement	3 574 932
903/913 - Culture, vie sociale, sports	989 482
904 - Prévention médico-sociale	5 870
905/915 - Action sociale (hors RMI)	706 066
906/916- Réseaux et infrastructures	22 825 373
907/917 - Aménagement et environnement	12 376 226
919 - Développement	1 642 599
923 - Dettes et opérations financières	16 435 912
924007/014 - Opération pour compte de tiers	111 144
Total	95 600 704



#### II.3. Les recettes

Ces recettes, fonctionnement et investissement confondus, hors emprunts revolving, se décomposent de la façon suivante :

Recettes réelles fonctionnement et investissement (hors revolving)			
Allocations compensatrices	2 168 664	0,52%	
FCTVA	5 534 591	1,33%	
Autre fiscalité	6 496 549	1,57%	
FNGIR	7 683 763	1,85%	
Péréquation (DMTO, CVAE, AIS)	18 161 555	4,38%	
Emprunt	16 000 000	3,86%	
IFER et CVAE	11 014 084	2,66%	
DMTO	30 096 026	7,26%	
TICPE	20 973 819	5,06%	
Reprise du résultat antérieur de fonctionnement	26 053 805	6,28%	
Neutralisation du déficit d'investissement	26 357 637	6,36%	
Autres recettes (routes, culture)	21 647 207	5,22%	
Recettes sociales	38 955 146	9,40%	
TSCA	45 802 406	11,05%	
Taxe sur le foncier bâti	75 736 744	18,27%	
Dotations	61 914 066	14,93%	
Total	414 596 062	100%	



Si on compare le montant des principales recettes à leur niveau de l'année dernière, la DGF et la TFPB sont stables mais les DMTO et la TSCA ont très fortement augmenté, respectivement de +4 et de +3 M€, phénomène constaté par tous les Départements.

# III. LES DONNÉES FINANCIÈRES

#### III.1. Les ratios légaux

	Informations financières	Valeurs 2018	Valeurs 2019
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 251 €/hab	1 268 €/hab
2	Produit des impositions directes / population	436 €/hab	448 €/hab
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 405 €/hab	1474 €/hab
4	Dépenses d'équipement brut / population	133 €/hab	147 €/hab
5	Encours de la dette au 1er janvier / population	716 €/hab	705 €/hab
6	Dotation globale de fonctionnement / population	219 €/hab	220 €/hab
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	23,7%	24,1%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,72	0,72
9	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	93,6%	90,2%
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,5%	10%
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	50,9%	47,8%

#### III.2. Les principaux coûts pondérés

#### III.2.1. Les dépenses liées à la solidarité

Les allocations sociales représentent en moyenne pour l'année 2019 :

- Pour l'APA à domicile, en moyenne 5 715 € par bénéficiaire ;
- Pour le RSA, 5 923 € par foyer.
- 1 journée de dépenses sociales pour le budget du Département représente, hors masse salariale:
- Aide aux personnes âgées : 192 479 € (dont APA 141 282 €);
- Aide aux personnes handicapées : 94 593 € ;
- Aide sociale à l'enfance : 81 049 €.

#### III.2.2. Les dépenses liées à l'éducation

• Le budget moyen consacré à 1 élève a été de 650 € en 2019

#### III.2.3. Les dépenses liées aux routes

• 11 192 € par km de route

# IV. ETAT DE LA DETTE

#### IV.1. Dette propre

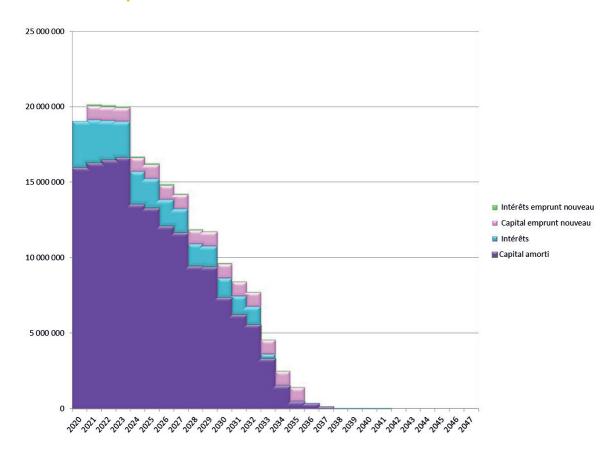
Le montant total de l'encours est de 160,1 M€.

A ce jour, le taux moyen de notre encours est de 2,1% et sa durée de vie moyenne est courte : 5 ans et 9 mois. Il est composé à 80% de taux fixes et à 20 % de taux variables. Selon la charte Gissler, 100% de notre encours est classé en 1A: notre dette est totalement sécurisée.

#### IV.1.1. Extinction de la dette au 31 décembre 2019

Le graphique ci-dessous présente une extinction des annuités de la dette, avec une prévision de nouvel emprunt de 14 M€ en 2020 (simulation nouvel emprunt à 0,70% sur 15 ans, amortissement constant).

#### Extinction des annuités de la dette au 01/01/2020 Avec nouvel emprunt 2020 de 14 M€

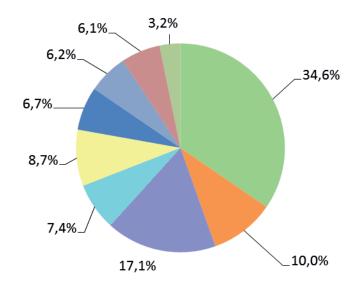


#### IV.1.2. Répartition de l'encours par prêteur

L'emprunt 2019 de 16 M€ a été contracté auprès de deux établissements bancaires, en deux temps:

- En juillet :
- 9,8 M€ sur 15 ans à taux fixe 0,58% auprès de la Banque Postale 4,2 M€ sur 15 ans à taux fixe 0,66% auprès du Crédit Agricole
- En novembre, 2 M€ sur 15 ans à taux fixe 0,42%, auprès de la Banque Postale

La Société Générale conserve néanmoins sa première place dans notre encours, comme l'an passé, en raison notamment de l'encours lié au partenariat public privé (PPP) routier.

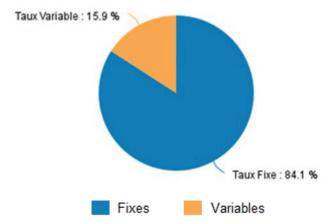


Société Générale	55 384 920
Crédit Foncier	16 000 000
Caisse Française de Financement Local	27 445 324
La Banque Postale	11 800 000
Crédit Agricole	13 964 222
Caisse d'Epargne	10 802 295
Crédit Coopératif	9 866 667
Caisse des Dépôts et Consignation	9 711 161
Banque Populaire	5 166 667

#### IV.1.3. Répartition de l'encours en fonction du type de risque

L'encours est constitué d'une grande majorité de taux fixe 80%.

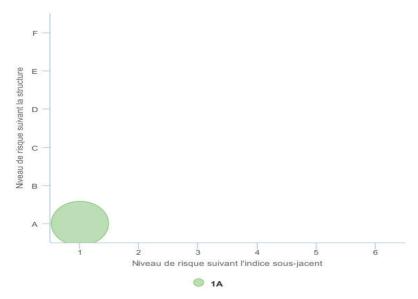
#### **Après couverture**



#### IV.1.4. Classification Gissler du risque

La dette du Département est très sûre. Elle est entièrement classée A1 c'est-à-dire le risque le plus bas, qui correspond à des taux fixes, des taux variables, voire des taux variables encadrés, tous ces indices étant en zone Euro.

#### Classification de l'encours au 31/12/2019 en fin de journée selon la charte Gissler



#### IV.2. Dette garantie

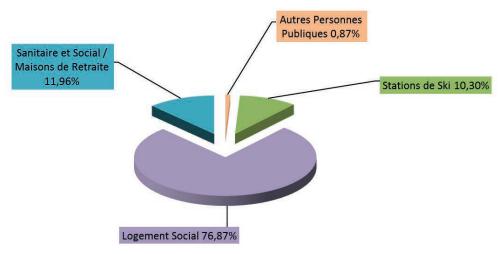
A la fin de l'exercice 2019, l'encours de dette garantie est de 273,1 M€.

#### IV.2.1. Etat des garanties accordées en 2019

Domaine	Nombre d'emprunts	Nombre de lignes	Part garantie en 2019
Logement social	18	59	14,7 M€
Autres (Sanitaire et social et Maisons de retraite)	2	3	4,3 M€
Totaux	20	62	19 M€

En 2019, les garanties accordées ou renouvelées ont été plus nombreuses qu'en 2018, et elles ont porté sur un montant plus important. En effet, en 2018, le Département avait accordé sa garantie pour 13 dossiers, correspondant à 18 lignes, pour une part d'encours garantie de 8,3 M€.

#### IV.2.2. Etat de l'encours garanti par type de bénéficiaire



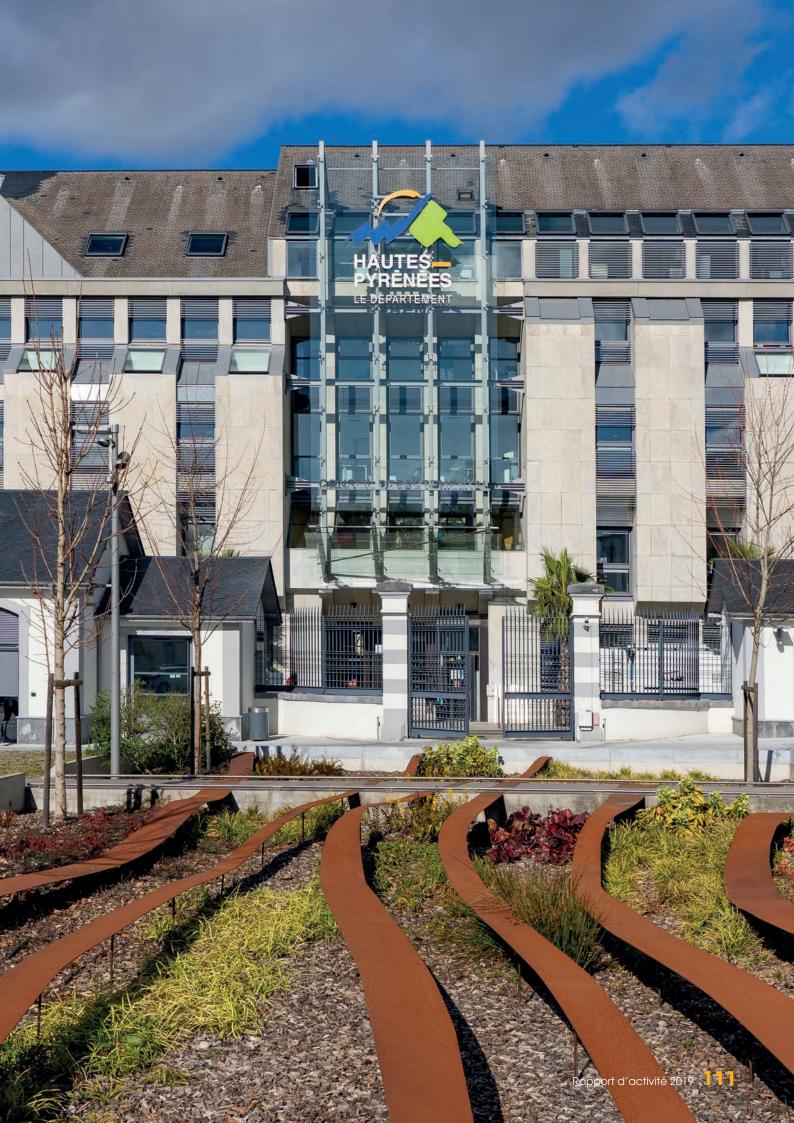
Sans surprise, le logement social est de loin le principal secteur dans lequel le Département a accordé des garanties d'emprunt. Il représente plus du trois quarts de nos garanties. Les trois autres principaux secteurs sont les stations de ski pour 10,3%, les maisons de retraite pour 7,6%, et le sanitaire et social pour 4,4%.

#### IV.2.3. Etat de l'encours garanti par bénéficiaire

Tous secteurs confondus, les principaux bénéficiaires (encours supérieurs à 3 M€) sont par ordre décroissant : l'OPH, Promologis, le SIVU du Tourmalet, le SIVAL, la SEMI de Tarbes, le groupe SCAPA, l'association Notre Dame des Douleurs (située à Bagnères-de-Bigorre), et la Maison de retraite Curie Sembres (située à Rabastens-de-Bigorre).

#### Etat de la dette garantie par bénéficiaire au 31/12/2019 (CA 2019)

Bénéficiaire	En cours au 31/12/2019	Annuité	%
Communauté de Communes des Baronnies	86 382,91	20 142,70	
La Barthe de Neste	25 894,03	14 054,37	
Syndicat thermal de la Haute Vallée du Louron	498 750,00	26 418,97	
Syndicat des Thermes de Barèges	895 908,68	61 511,27	
Trie -sur-Baïse	858 480,13	91 472,92	
Autres Personnes Publiques	2 365 416	213 600	0,87%
Commune de Gavarnie-Gèdre	66 690,19	11 804,55	
Commune d'Aragnouet	850 676,69	251 023,71	
Régie de Luz	973 774,63	272 634,98	
Régie des Sports de Cauterets	824 626,90	575 880,72	
Régie du Tourmalet	1 803 711,88	449 003,96	
SEMAP de Peyragudes	825 637,64	226 643,48	
SIVAL Syndicat intercommunal du Val Louron	10 132 800,00	20 951,99	
SIVU Aure 2000	2 210 767,50	324 696,60	
SIVU Tourmalet	10 450 408,83	638 049,99	
Stations de Ski	28 139 094	2 770 690	10,30%
Axentia	2 545 000,00	47 736,42	
CARITAS	226 637,00	0,00	
OPH 65	124 155 821,50	6 977 784,36	
Promologis	70 359 434,74		
Sté HLM ICF Atlantique	1 142 487,31	46 761,51	
Sté HLM Emmaüs	0	24 662,73	
SA HLM Erilia	1 597 751,52	58 616,68	
SEMI Tarbes	9 918 068,30	690 054,05	
Logement Social	209 945 200	12 195 175	76 87%
ADAPEI	823 670,47	209 093,46	70,0770
ADMR	23 462,25	8 230,32	
ANRAS	216 521,25	33 024,08	
Association Don Bosco Albert Peyriguère	0	2 687,54	
Association Paralysés France	1 767 946,61	139 586,91	
Association Père le Bideau (Maison d'Enfants St Joseph)	827 617,63	48 602,32	
Association St Raphaël ESAVS de Madiran	895 833,39	73 786,73	
CAMSP	480 000,00	0,00	
Centre de Réadaptation d'Astugue	173 182,31	49 407,96	
Centre de Readaptation d'Astague  Centre Hospitalier de Bagnères	0	65 992,81	
Centre Hospitalier de Bagneres  Centre Hospitalier de Lannemezan	2 334 205,35	226 212,77	
Centre Hospitalier de Ediffentezan  Centre Hospitalier de Bigorre (Tarbes)	2 533 699,35	139 369,03	
CILUM D	0,00	102 876,05	
EPAS 65 ( ESAT Plateau La Demi Lune - CEDETPH Castelnau RB)	391 343,88	48 103,25	
IME Jean-Marie Larrieu	326 941,84	47 012,71	
Maison d'Enfants Diététique et Thermale (Soleil et Bigorre)	1 148 850,62		
Sanitaire et Social		102 549,97	4 270/
	11 943 275	1 293 848	4,37%
Association Accueil du Frère Jean	926 188,02	77 955,07	
Association Notre Dame des Douleurs	4 628 088,71	404 724,94	
Groupe SCAPA (St Laurent de Neste, Las Arribas, Le Jonquère, Horgues)	7 901 153,16	269 892,70	
Maison de Retraite de Rabastens - CURIE SEMBRES	3 325 417,19	258 714,80	
Maison de Retraite de Vieuzac Argelès - EHPAD CANARIE	1 299 523, 20	208 900,99	
Maison de Retraite de Maubourguet	2 641 439,39	167 482,09	7.500
M aisons de Retraite	20 721 810	1 387 671	7,59%
Calendreta	3 815,32	5 863,82	
Autres Personnes Privées	3 815	5 864	0,001%
Total Général	273 118 610	17 866 848	100%



## **REMERCIEMENTS**

Des photos illustrant ce document mettent en scène des personnes, collaborateurs, habitants, institutionnels ou partenaires. Nous tenons à les remercier.

Nous remercions également tous les collaborateurs du Département des Hautes-Pyrénées qui, par leur contribution, ont permis la réalisation de ce document.



# **CRÉDITS**

Directrice de la publication : Chantal BAYET - Directeur de la communication : Baptiste MAUREL - Chef de projet : Michel AUSINA - Rédaction : Michel AUSINA, Séverine BRISE - Services du Département - Rapport Financier : Anne-Laure TREUIL, Alexandre CASSAGNE, Jean MUR, Pascal SAUREL - Relecture : Séverine BRISE, Sylvie CHEMINADE, Antoine GUERRAND, Noël PEREIRA DA CUNHA - **Création graphique et mise en page :** Direction de la communication du Département des Hautes-Pyrénées - Crédits photos : ADF, M. AUSINA, A. BOUCHARD, J. COURDESSES, M. DOMEC, L. GAITS, B. MAUREL, P. MEYER, M-L NEAUME, ODS, S.PIVIDAL, Shutterstock, R. THEIL - Impression: Conseil Imprime Group.

Impression Septembre 2020



#### Département des Hautes-Pyrénées

6, rue Gaston Manent - CS 71324 65013 Tarbes Cedex 9 Tél. 05 62 56 78 65

hautespyrenees.fr facebook.com/departementhautespyrenees